



REGLES DE JEU

RECUEIL DE CAS DE VOLLEY-BALL

Edition 225

**Compilé et préparé
par la Commission des Règles du Jeu et de l'Arbitrage de la FIVB**

©225 Fédération Internationale de Volleyball

Page	Sujet ou Règles	Cas
2	INDEX	
3	PREFACE	
4	MODIFICATIONS	
5	PART I – PRINCIPES THEORIQUES D’APPLICATION	
6	PART II - CAS	
6	CHAPITRE 1 - PARTICIPANTS	
6	Porter des objets interdits	1.1 - 1.2
6	Capitaine	1.3 - 1.5
7	Entraîneur, entraîneur (s) adjoint(s)	1.6- 1.11.3
8	L’uniforme	1.12 - 1.15
9	CHAPITRE 2 – FORMAT DE JEU	
9	Fautes de position et de rotation	2.1 - 2.8
11	CHAPITRE 3 - ACTIONS DE JEU	
11	Jouer le ballon	3.1 - 3.13.4
13	Pénétration sous le filet	3.14 - 3.18
14	Joueur au filet ou touchant le filet	3.19 - 3.27.6
16	Service	3.28 - 3.31.2
17	Frappe d’attaque	3.32 - 3.35.1
18	Contre	3.36 - 3.54
2	CHAPITRE 4 - INTERRUPTIONS ET RETARDS	
2	Remplacements	4.1 - 4.26.1
24	Temps-Morts	4.27
25	Demandes non fondées	4.28- 4.3.1
25	Blessures	4.31- 4.37
27	Retards de jeu	4.38 - 4.43
28	Interférence extérieure	4.44- 4.49
28	CHAPITRE 5 - LIBERO	5.1 - 5.27
33	CHAPITRE 6 – CONDUITE DES PARTICIPANTS	6.1 - 6.11

36	CHAPITRE 7 – LES ARBITRES ET LEURS RESPONSABILITES	7.1 - 7.1
38	CHAPITRE 8 – CAS SPECIAUX	8.1 - 8.7
43	CHAPITRE 9 – CAS D'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE	9.1 - 9.9
46	APPENDIX Numéros des cas et des règles concernées	

PRÉFACE

Le volleyball est un sport formidable – il suffit de demander aux millions de personnes qui le pratiquent, le regardent, l'analysent et l'arbitrent. Il a été activement promu ces dernières années et s'est considérablement développé en tant que sport de compétition de haut niveau. L'augmentation du spectacle, de la vitesse, de l'action explosive, ainsi que son image saine et propre, accompagnée d'une large audience télévisée, ont contribué à faire évoluer encore davantage ce sport, afin de le rendre plus simple et plus attrayant pour un public encore plus large.

Cependant, une application correcte et uniforme des règles sur la scène mondiale est essentielle pour le développement continu du jeu. Ce recueil de cas est un recueil de situations avec des décisions officielles approuvées par la Commission des Règles du Jeu et de l'Arbitrage. Ces décisions approfondissent et clarifient l'esprit et le sens des Règles Officielles, et constituent les interprétations officielles à suivre dans toutes les compétitions.

Il est important de souligner que l'arbitre est celui qui met les règles en pratique. Pour appliquer correctement les règles, les arbitres doivent non seulement les connaître parfaitement, mais aussi les appliquer avec assurance et précision dans le contexte du jeu. Plus encore, ils doivent acquérir et comprendre les principes fondamentaux qui sous-tendent ces règles. Sans cette compréhension, ils rencontreraient de grandes difficultés à les appliquer correctement. Cela est particulièrement vrai lorsque survient une situation qui n'est pas clairement précisée dans les règles ; dans ce cas, les arbitres doivent être capables de prendre des décisions avec autorité. Rappelons que "L'arbitre a le pouvoir de décider de toute question relative au jeu, y compris celles qui ne sont pas prévues par les règles". Ainsi, ce n'est qu'en maîtrisant pleinement ces principes fondamentaux qu'ils pourront exercer cette autorité.

Il est également essentiel de se rappeler que les règles caractérisent le jeu, établissent des limites, définissent l'équité, légalisent les techniques, offrent un cadre éducatif et constituent une base de socialisation. Tous ces aspects ont leur importance.

Ce recueil de cas est basé sur l'édition 2025-2028 du texte des règles, dont le mandat a été approuvé par le Congrès de la FIVB en 2024.

Plusieurs cas présentés dans ce recueil de cas sont illustrés par des vidéos, afin de faciliter la compréhension des situations et de rendre ces cas plus intéressants et attractifs.

Ces cas sont signalés dans la description ; clique là où indiqué pour visionner la vidéo.

Nous remercions toutes les personnes impliquées pour leur compréhension et leur soutien.

Guillermo Paredes

Président de la Commission FIVB des Règles de Jeu

Modifications pertinentes entre la version 2024 et 2025 avec la référence à la numérotation actuelle

2.7	MODIFIE
2.8	NOUVEAU
3.11	MODIFIE
3.14	MODIFIE
3.19	MODIFIE
3.27.5	NOUVEAU
3.27.6	NOUVEAU
3.31.1	NOUVEAU
3.31.2	NOUVEAU
3.35.1	NOUVEAU
5.27	NOUVEAU

PARTIE I - PRINCIPES THÉORIQUES D'APPLICATION

L'arbitre reste en arrière-plan mais agit en même temps pour valoriser le jeu sous son meilleur angle, le rendant ainsi plus attractif pour un public plus large. Nous voulons que le volleyball soit populaire – créer un spectacle attractif est la meilleure façon d'y parvenir.

LES RÈGLES DU RECUEIL DE CAS ÉDITION 2025

Le recueil de cas 2025 est le reflet des règles mises en application par les différents Congrès de la FIVB au fil des années. Bien que d'autres règles et évolutions philosophiques puissent être envisagées à mesure que le sport et la société évoluent, il est important de rappeler que les décisions présentées ici concernent les règles en vigueur aujourd'hui.

Dans l'annexe, les numéros des cas sont listés avec les règles correspondantes, et sont liés aux situations illustrées.

CHAPITRE 1 – PARTICIPANTS

PORTER DES OBJETS INTERDITS

<p><u>1.1</u></p> <p>Une prothèse de jambes, un support de jambe, un plâtre pour un poignet endommagé.</p> <p>Un tel équipement est-il autorisé?</p>	<p>Décision</p> <p>Certains oui - à condition que l'équipement ne cause pas de risque pour le joueur ou les autres joueurs du jeu, ou dans le cas du support de l'avant-bras ne fournira pas un contrôle supplémentaire de la balle.</p> <p>Cependant, les règles permettent à un joueur de porter des dispositifs de compression pour la protection contre les blessures, tel que prescrit par la Règle 4.5.3.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.5.1, 4.5.3.</p>
<p><u>1.2</u></p> <p>Un joueur est-il autorisé à jouer en portant une bague susceptible de causer des blessures?</p>	<p>Décision</p> <p>Le risque de blessure impose au joueur de retirer sa bague ou de l'entourer d'un tape.</p> <p style="text-align: right;">Règle 4.5.1</p>

CAPITAINE

<p><u>1.3</u></p> <p>Quelle est la réponse appropriée du 1er arbitre si un capitaine au jeu le questionne constamment à propos de ses décisions?</p>	<p>Décision</p> <p>Au-delà des limites de la règle 5.1.2, il doit avertir le capitaine au jeu sans pénalité, comme indiqué à la règle 21.1.</p> <p>Si le comportement persiste, le capitaine au jeu devrait être sanctionné pour comportement grossier avec un carton rouge (point et service à l'adversaire).</p> <p style="text-align: right;">Règles 5.1.2, 2.1, 2.2, 21.2, 21.3.1. Figure 9</p>
---	---

<p>1.4 VIDEO</p> <p>Le capitaine au jeu a demandé au premier arbitre de vérifier les positions.</p> <p>Est-ce que c'est autorisé ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Cependant, le droit de faire cette demande ne peut pas être fait de façon abusive par une équipe et seules des informations détaillées sur sa propre équipe peuvent être fournies. Pour l'équipe adverse, les seules informations qui seront fournies sont si les joueurs sont correctement positionnés ou non.</p> <p>Aucune information ne sera donnée sur les joueurs qui sont en ligne avant ou arrière.</p> <p style="text-align: right;">Règle 5.1.2.2</p>
<p>1.5 VIDEO</p> <p>La décision de l'arbitre est-elle définitive ? Peut-il/elle modifier sa propre décision si l'équipe proteste ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. L'arbitre peut modifier sa propre décision s'il/elle prend conscience de son erreur avant le prochain service.</p> <p>En revanche, les équipes ne sont pas autorisées à protester contre une décision normale de l'arbitre.</p> <p style="text-align: right;">Règles 5.1.2.1, 2.2.1</p>

ENTRAINEUR, ENTRAINEUR(S) ADJOINT(S)

<p>1.6 VIDEO</p> <p>Les entraîneurs sont-ils autorisés à parler au deuxième arbitre pendant le match au sujet des décisions ou des protestations ?</p>	<p>Décision</p> <p>Seul le capitaine de jeu est autorisé à s'adresser aux arbitres pour demander des explications. L'entraîneur n'est pas autorisé à le faire.</p> <p style="text-align: right;">Règles 5.1.2, 5.2.3.4, 21.1, 21.2, 21.3</p>
<p>1.7</p> <p>L'entraîneur adjoint ou un joueur peut-il appuyer sur le bouton pour demander un temps mort ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui – mais l'entraîneur doit toujours donner le signal officiel de la main, même si des tablettes sont utilisées pour faire ces demandes.</p> <p style="text-align: right;">Règles 5.2.1, 5.2.3.3, 5.3.1</p>

<p><u>1.8</u> VIDEO</p> <p>Où l'entraîneur peut-il se déplacer durant le match ?</p>	<p>Décision</p> <p>L'entraîneur, et lui seul, a le droit pendant le match de marcher dans la zone libre, entre le prolongement de la ligne d'attaque et la zone d'échauffement sans perturber le jeu et le travail du juge de ligne/2nd arbitre.</p> <p>Les arbitres peuvent devoir lui rappeler cette obligation. Si l'entraîneur ignore systématiquement les rappels des arbitres de rester entre ces limites, il peut être averti.</p> <p style="text-align: right;">Règle 5.2.3.4</p>
<p><u>1.9</u></p> <p>Un entraîneur blessé ou invalide, peut-il utiliser des béquilles dans la zone libre pour remplir sa mission durant le match ?</p>	<p>Décision</p> <p>Se tenir debout ou se déplacer avec des béquilles n'est pas interdit pour l'entraîneur.</p>
<p><u>1.1</u> VIDEO</p> <p>Est-il permis au entraîneur ou au entraîneur-adjoint d'assister les joueurs à s'échauffer avec des ballons dans la zone libre pendant l'intervalle entre les sets ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Ces personnes n'ont le droit de le faire que pendant les échauffements avant le match. Seuls les joueurs ont le droit de s'échauffer dans la zone libre entre les sets. Pendant les intervalles, les entraîneurs peuvent donner des instructions aux joueurs. Les arbitres doivent demander poliment au entraîneur ou au(x) entraîneur(s)-adjoint(s) de retourner au banc des joueurs.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.2.4, 5.3.1</p>

1.11 [VIDEO](#)

Est-il autorisé pour une personne de l'encadrement officiel d'une équipe de rester sur le terrain adverse ou dans la zone libre de l'adversaire durant l'échauffement ?

Décision

Lors d'un échauffement officiel commun au filet, le principe général est que l'échauffement ne peut être pratiqué que dans la zone de jeu propre à l'équipe. Les entraîneurs sont autorisés à se tenir près du filet pour prévenir les blessures, ou dans la zone libre de l'adversaire lorsqu'ils supervisent leur équipe. Cependant, leur rôle doit être strictement limité à la supervision ou à la prévention des blessures.

Lors d'un échauffement officiel séparé, toute la surface de jeu peut être utilisée par l'équipe qui s'échauffe avec les ballons au filet. L'autre équipe peut utiliser la zone libre derrière son propre terrain, sans perturber l'équipe présente au filet.

Directives et instructions

<p><u>1.11.1</u></p> <p>Lors de la Coupe du Monde de volley féminin, pendant l'échauffement, un assistant supplémentaire faisait des services sur des joueuses bien précises se trouvant à l'intérieur terrain. Le Délégué Technique a demandé aux arbitres de faire cesser cela. Était-ce correct ?</p>	<p>Décision</p> <p>C'est une action correcte.</p> <p>La règle stipule que seuls les cinq officiels sur le banc peuvent prendre part à l'échauffement officiel. En général, l'échauffement officiel veut dire l'échauffement au filet. Des personnes supplémentaires ne se trouvant pas sur le O2bis ou d'autres officiels (par exemple, le manager de l'équipe) n'ont pas le droit de prendre part, ni pendant l'échauffement non officiel ni pendant l'échauffement officiel au filet. Seul le kiné, s'il n'est pas parmi les 5 officiels sur le banc, peut assister à l'échauffement, mais seulement jusqu'au début de l'échauffement officiel (au filet).</p> <p>Les arbitres doivent attirer l'attention du Délégué Technique au Jeu sur ce genre de cas. Le DT au Jeu a eu raison de faire arrêter cela, vu que c'était une tentative de contourner les règles.</p> <p><u>Note</u> : dans certaines compétitions spéciales, comme par exemple la Coupe du Monde, le début de l'échauffement officiel est déterminé par le Protocole avant le match.</p> <p style="text-align: right;">Règle 4.1.1</p>
<p><u>1.11.2</u> VIDEO</p> <p>Lors de l'échauffement sur le terrain, il a été observé que des entraîneurs supplémentaires étaient positionnés autour du terrain, en dehors des panneaux publicitaires, et qu'ils s'échauffaient activement avec les joueurs qui étaient à l'intérieur du terrain (c'est-à-dire qu'ils ne se contentaient pas de récupérer les balles). Cela est-il autorisé ?</p>	<p>Décision</p> <p>Cela n'est pas autorisé. Seules les personnes enregistrées sur la feuille de match peuvent entrer sur le terrain de jeu (FOP). Seuls ces entraîneurs peuvent participer à l'échauffement. De toute évidence, les entraîneurs supplémentaires étaient activement impliqués dans la préparation de l'équipe dans ce cas. Les arbitres doivent informer le TD de la FIVB de cette pratique et celle-ci doit être arrêtée.</p> <p style="text-align: right;">Règle 4.2.2</p>

<p>1.11.3 VIDEO</p> <p>Des entraîneuses se trouvaient dans le terrain de l'adversaire et servaient ou effectuaient des attaques en direction de membres de leur propre équipe</p> <p>Est-ce que cela est permis ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Cela ne devrait pas être autorisé. Cependant, les officiels figurant sur la liste de l'équipe peuvent être proches des poteaux afin d'éviter qu'un ballon tombant du filet ne crée une situation dangereuse pour les joueurs. En revanche, rester du côté de l'adversaire et participer activement à l'échauffement est interdit.</p> <p style="text-align: right;">Directives et instructions</p>
--	--

L'UNIFORME

<p>1.12 VIDEO</p> <p>Pendant la Coupe du Monde Hommes, une équipe avait deux joueurs qui portaient des maillots avec respectivement les numéros 21 et 22. Est-ce permis?</p>	<p>Décision</p> <p>Pour les matches normaux, les règles permettent de numéroter les joueurs jusqu'à 2.</p> <p>Toutefois, en FIVB, dans les compétitions mondiales et officielles pour les Seniors, qui comprennent la Coupe du Monde, il est permis de porter des numéros supérieurs à 2. Le règlement de la compétition en vigueur doit déterminer la limite supérieure des numéros des joueurs.</p> <p style="text-align: right;">Règle 4.3.3.</p>
<p>1.13</p> <p>Lors d'un match, l'équipe avait deux Libéros. Chacun portait un maillot différent de l'autre et distinct du reste de l'équipe. Cela est-il autorisé ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Il n'est pas nécessaire que chaque Libero ait la même couleur ou le même design de maillot. En fait, cela peut même aider les spectateurs et les commentateurs télé à mieux comprendre le rôle de chaque joueur.</p> <p style="text-align: right;">Règle 19.2</p>

<p>1.14 VIDEO</p> <p>Une équipe avait plusieurs joueurs portant des équipements de compression. Certains étaient noirs, d'autres blancs.</p> <p>Est-il permis de porter des équipements de compression de couleurs différentes ?</p>	<p>Décision</p> <p>Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles pour Seniors, ces dispositifs doivent être de la même couleur que la partie correspondante de l'uniforme, mais les couleurs noire, blanche et neutre sont acceptées.</p> <p>Cependant, si les équipes utilisent des équipements de compression, ils doivent être de couleur/design uniforme pour tous les joueurs. Lors des Compétitions Mondiales et Officielles FIVB, les arbitres doivent contrôler cela et signaler toute violation au Délégué Technique FIVB, qui est la personne autorisée pour prendre la décision finale sur ce sujet.</p> <p>Cependant, pour les compétitions non reprises ci-dessus, la règle ne dit rien à propos de l'uniformité de couleur des équipements de compression utilisés par plusieurs joueurs.</p> <p style="text-align: right;">Règle 4.5.3. FIVB - Event Regulations</p>
<p>1.15</p> <p>Pendant l'échauffement général, plusieurs membres d'une équipe portaient des vêtements au-dessus de leur tenue officielle ou à la place de leur tenue officielle. Du fait que leur numéro n'était pas visible, cela empêchait la confirmation correcte que les joueurs sur le terrain correspondaient aux cartes d'identité présentées. Est-ce que cela doit être permis ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le principe est que tous les joueurs doivent être en tenue officielle à partir du moment où ils entrent sur le terrain pour l'échauffement.</p> <p>Dans certains événements au sommet, le Protocole actuel est dirigé par une équipe spécialiste de la Présentation. Dans ces cas-là, la réglementation peut être différente. Les arbitres doivent être bien informés à ce sujet.</p>

FAUTES DE POSITION ET DE ROTATION

<p><u>2.1</u></p> <p>Le passeur de l'équipe en position 1 se tenait clairement devant le joueur en position 2, mais juste avant que le ballon de service ne soit frappé, il a sauté en l'air.</p> <p>Est-ce une position légale ?</p>	<p>Décision</p> <p>Faute. Lorsque les joueurs sautent du sol, ils conservent la position qu'ils avaient lors de leur dernier contact avec le sol. Par conséquent, pendant que le joueur de la ligne arrière était dans les airs, son dernier contact avec le sol était pris en compte.</p> <p style="text-align: right;">Règles 7.4, 7.4.2, 7.4.3</p>
<p><u>2.2</u></p> <p>Si le pied d'un joueur en jeu est en contact avec le terrain de l'adversaire au moment du service, est-ce une faute ?</p> <p>Est-ce une position légale pour l'équipe en réception ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non.</p> <p>Cette situation ne doit être prise en compte que quand un joueur pénètre dans le terrain adverse au-dessus de la ligne centrale durant un échange.</p> <p style="text-align: right;">Règles 1.3.3, 7.4</p>
<p><u>2.3</u></p> <p>Une équipe a reçu une mauvaise information concernant le joueur qui devait servir. Le jeu continua. On s'est rendu compte que l'information était incorrecte plus tard dans le set.</p> <p>Que se passe-t-il maintenant ?</p>	<p>Décision</p> <p>Les équipes doivent revenir le plus près possible de leur position initiale. Le score revient au point où l'information erronée a été donnée. Le serveur correct est autorisé à servir. Les TM demandés, les TTM appliqués et les avertissements/sanctions déjà infligés restent valables indépendamment du fait que ceux-ci ont été donnés pendant la partie du jeu disputée avec des informations erronées.</p> <p>Cet événement doit être enregistré sur la feuille de match.</p>

<p>2.4 VIDEO</p> <p>Les équipes n'étaient pas prêtes à jouer car cinq (5) ou sept (7) joueurs étaient sur le terrain lorsque l'arbitre était prêt à siffler pour le service.</p> <p>Qu'aurait-il dû se passer?</p>	<p>Décision</p> <p>Le 1er arbitre doit siffler pour le service quand il est sûr que les équipes sont prêtes à jouer et que le serveur est en possession du ballon. Il doit toujours y avoir 6 joueurs par équipe en jeu.</p> <p>Vu que le 1er arbitre a remarqué l'erreur <i>avant</i> de siffler pour le service, il doit donner une sanction pour retard de jeu à l'équipe fautive. La prochaine équipe à servir dépend du <u>type de la sanction pour retard</u>.</p> <p>Mais si le 1er arbitre a quand même sifflé pour le service alors que seulement 5 ou 7 joueurs étaient sur le terrain, il doit immédiatement arrêter l'échange et le faire rejouer sans aucune sanction.</p> <p>Si la situation est découverte après la fin de l'échange, le résultat de cet échange doit être annulé et l'échange doit être rejoué sans aucune sanction.</p> <p>Si personne n'a découvert la situation ou qu'on la découvre seulement après le début du prochain échange, l'échange joué avec 5 (ou 7) joueurs d'une équipe ne peut pas être rejoué.</p> <p style="text-align: right;">Règles 7.3.1., 7.5, 12.3, 12.4.3</p>
<p>2.5</p> <p>Après un service, exécuté par un mauvais serveur, le ballon est allé dehors. Lorsque l'échange fut fini, le marqueur signala la faute de rotation.</p> <p>Combien de points l'équipe en réception va-t-elle recevoir ?</p>	<p>Décision</p> <p>Un seul point sera donné, dû à la faute de rotation et le fait de savoir quelle équipe a « gagné » l'échange importe peu.</p> <p style="text-align: right;">Règle 7.7.1.1</p>

<p><u>2.6</u> VIDEO</p> <p>Si le pied d'un joueur sur le terrain est en contact avec la zone libre au moment de la frappe de service, est-ce une faute?</p> <p>-</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, c'est une faute parce que, au moment de la frappe de service, tous les joueurs, à l'exception du serveur, doivent se trouver à l'intérieur de leur propre terrain. Par conséquent, c'est une faute si un joueur sur le terrain est en contact avec la zone libre au moment du service.</p> <p style="text-align: right;">Règle 7.4</p>
<p><u>2.7</u> VIDEO 1 VIDEO 2</p> <p>Au moment de la frappe du service, pour l'équipe réceptionnaire, le joueur en position 1 avait le talon de son pied arrière (par rapport à la ligne centrale) aligné avec l'orteil du pied avant du joueur en position 2.</p> <p>Quelle devrait être la réaction du deuxième arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le deuxième arbitre ne doit rien faire. Cette position est légale selon les règles en vigueur de 225 à 228. L'équipe en réception commet une faute de position uniquement si les joueurs ne respectent pas l'ordre rotatif correct au moment où le serveur frappe le ballon. Afin de réduire le nombre d'appels de faute de position par les arbitres et de refléter la réalité actuelle des joueurs de la deuxième ligne qui changent de position, les arbitres doivent, en particulier, siffler uniquement si un joueur de la ligne arrière est complètement devant le joueur correspondant de la ligne avant au moment de la frappe du service. La position est déterminée par les pieds au sol.</p> <p style="text-align: right;">Règles 1.3.3, 7.4.3.1, Directives & Instructions d'arbitrage Règle 7, Article 5</p>
<p><u>2.8</u> NOUVEAU VIDEO</p> <p>Dans deux situations différentes, le premier arbitre a signalé deux fois une faute de position à l'équipe au service entre les joueurs en position 5 et 6. Comment le premier arbitre doit-il appliquer les règles actuelles dans cette situation ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le premier arbitre doit laisser le jeu se poursuivre. Selon les règles 225-28, cette position est légale pour l'équipe au service.</p> <p>Remarque : La modification de règle approuvée par le Congrès de la FIVB en 224 ne s'applique pas à l'équipe en réception.</p> <p style="text-align: right;">Règles 1.3.3, 7.4, 7.4.3.2, Directives et Instructions Règle 7, Article 5</p>

CHAPITRE 3 – ACTIONS DE JEU

EN JOUANT LE BALLON

<p>3.1</p> <p>La 1ère touche du ballon envoya celui-ci hors des antennes. Le passeur suivi le ballon dans la zone libre adverse et essaya de le jouer vers l'arrière - mais le ballon est allé en direction du terrain et du filet du côté des adversaires.</p> <p>Le 1er arbitre a sifflé et a signalé un « ballon dehors ».</p> <p>A quel moment le ballon est-il « dehors » ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le ballon était «dehors » dès qu'il a complètement quitté l'espace au-dessus de la zone libre et est entré dans l'espace au-dessus du terrain du côté adverse.</p> <p>Règles 1.1.2, 1.1.2.2</p>
<p>3.2</p> <p>Un joueur peut-il jouer légalement la balle avec la paume de la main tournée vers le haut ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui il peut.</p> <p>La touche doit être jugée en fonction de la qualité du contact de la balle - c'est-à-dire est-ce un rebond doux ou dur ou bien la balle a-t-elle été attrapée et/ou lancée ou pas ? Le 1er arbitre ne doit pas être trop pressé en sifflant cette action à moins qu'il ne puisse clairement voir que le ballon est attrapé et/ou lancé.</p> <p>Règles 9.2.1, 9.2.2, 9.3.3, 9.3.4</p>

<p><u>3.3</u></p> <p>Lors d'une 1ère touche de balle le ballon rebondit d'un bras à l'autre et ensuite sur le torse du joueur durant une seule action et sans avoir été tenu ou lancé. Le 1er arbitre a laissé le jeu se prolonger.</p> <p>Est-ce correct?</p>	<p>Décision</p> <p>La décision du 1er arbitre est correcte. Les contacts multiples en "première touche de balle" autorisés sont les suivants :</p> <p>Réception du service.</p> <p>Réception d'une frappe d'attaque. Ceci peut être une attaque douce ou puissante.</p> <p>Réception d'un ballon contré par sa propre équipe Réception d'un ballon contré par l'adversaire.</p> <p>Un joueur a le droit d'avoir des contacts successifs avec le ballon lors de la première touche tant qu'il ne fait qu'une seule et même action pour jouer le ballon. Il reste cependant possible de siffler un ballon tenu ou porté sur le premier contact si deux phases différentes (d'abord attraper, puis lancer) sont constatées durant cette action.</p> <p>Règles 9.2.3.2, 14.2, Directives et Instructions</p>
<p><u>3.4 VIDEO</u></p> <p>Un contreur a «redirigé» le ballon vers le sol de l'adversaire.</p> <p>Est-ce légal?</p>	<p>Décision</p> <p>Cela dépend si la balle est attrapée ou lancée (faute) ou plutôt qu'elle rebondit (pas de faute). Il est légal de contrer le ballon et de le diriger vers le terrain adverse, mais le contact illégal «tenu» peut être sifflé lors du contre.</p> <p>Règle 9.2.2</p>
<p><u>3.5 VIDEO</u></p> <p>L'attaquant côté gauche a joué le ballon avec deux mains dans un mouvement de lancer. Comment le premier arbitre doit-il juger cette action ?</p>	<p>Décision</p> <p>Rien n'empêche un joueur de réaliser une attaque à deux mains. Cependant, cela ne doit pas être fait avec une action de prise et de lancer. Dans cette séquence, le ballon est touché presque derrière la tête du joueur et relâché plus de 5 cm plus loin. Il s'agit d'un ballon tenu, attrapé.</p> <p>Règle 9.2.2</p>

<p>3.6 VIDEO</p> <p>Un joueur a sauté en l'air au-dessus des panneaux publicitaires en essayant de récupérer le ballon près des sièges des spectateurs, de son côté du filet. Après avoir touché le ballon, il a atterri dans les sièges. Cette action est-elle légale?</p>	<p>Décision</p> <p>Action légale. En dehors de sa propre zone libre, un joueur est autorisé à jouer le ballon et même à s'appuyer pour le frapper. Cela inclut son propre banc d'équipe, car celui-ci est situé en dehors de la zone libre. Cette même action est interdite du côté de l'adversaire.</p> <p style="text-align: right;">Règles 9, 9.1.3, 1.1.2</p>
<p>3.7 VIDEO</p> <p>Pendant un échange, une joueuse est allée jouer le ballon dans la zone réservée au public. Au moment où elle allait toucher le ballon, un spectateur se leva pour attraper la balle. L'entraîneur a demandé de rejouer l'échange à cause de l'intervention du spectateur. L'arbitre a refusé.</p> <p>Etait-ce une décision correcte du 1er arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. La joueuse est autorisée à récupérer le ballon de n'importe où à l'extérieur de son propre côté de l'aire de jeu, incluant le banc d'équipe, les tribunes, etc.</p> <p>En revanche, si la joueuse est bien prioritaire pour jouer le ballon dans l'aire de jeu, elle n'a pas cette priorité à l'extérieur de l'aire de jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règles 9, 9.1.3</p>
<p>3.8</p> <p>Le 1er arbitre doit-il siffler une faute de touche lors d'un sauvetage spectaculaire ?</p>	<p>Décision</p> <p>L'arbitre doit considérer le principe de "laisser voler le ballon". Cela signifie que lorsqu'un joueur exécute un mouvement rapide et fait un gros effort pour récupérer le ballon, et qu'au moment du contact avec le ballon un léger « double contact » survient, il doit être moins sévère que pour une phase normale</p> <p>Instructions et Directives Arbitrales Règle 9.7</p>

<p><u>3.9</u></p> <p>Un ballon heurta de la tête d'un contreur de l'équipe A et se dirigea vers la zone libre de l'équipe B en passant au-dessus de l'antenne. Un joueur de l'équipe A poursuivi le ballon pour le ramener dans son camp.</p> <p>Est-il autorisé de ramener le ballon de cette manière ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Le ballon franchit le plan vertical du filet au-dessus de l'antenne vers la zone libre de l'adversaire en partie à travers l'espace extérieur. Pour cette raison, l'équipe A a le droit de renvoyer le ballon dans son propre camp à travers l'espace extérieur du filet du même côté du terrain. Les juges de lignes ne doivent pas signaler cette phase de jeu tant que le ballon n'est pas hors jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règle 1.1.2</p>
<p><u>3.1</u> VIDEO</p> <p>Un joueur a poursuivi le ballon hors du terrain, puis s'est appuyé sur la table de marque pour le renvoyer à son équipe. Le contact avec le ballon a eu lieu au-dessus de l'extrémité de la table de marque, qui se trouvait du côté de l'adversaire du filet. Le premier arbitre n'a pris aucune mesure et a laissé le jeu se poursuivre.</p> <p>Le joueur avait-il le droit de jouer le ballon depuis cette position ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. C'était une action très spectaculaire. Selon le texte de la règle, le ballon peut être récupéré sur toute la longueur de la table de marque, y compris la partie située du côté de l'adversaire.</p> <p>Cette action était donc légale, et le premier arbitre a eu raison de laisser le rallye se poursuivre.</p> <p style="text-align: right;">Règle 9</p>
<p><u>3.11</u></p> <p>Le juge de ligne doit-il signaler lorsque, après la deuxième ou troisième touche d'une équipe, le ballon traverse le plan du filet par l'espace extérieur pour entrer dans la zone libre de l'adversaire ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, juger ce ballon relève de la responsabilité du juge de ligne.</p> <p style="text-align: right;">Règles 8.4.1, 8.4.2, 9.1, 1.1.2, 1.1.2.1, 1.1.2.2, 29.2.1.3</p>

<p>3.12</p> <p>Le passeur de l'équipe A a frappé le ballon au-dessus du filet de sorte qu'au moment de la frappe, ses doigts étaient dans l'espace adverse. Après la passe, le ballon a volé parallèlement au filet vers un attaquant. Le contreur de l'équipe B a touché le ballon dans l'espace de l'équipe A, empêchant ainsi le joueur de l'équipe A d'exécuter son attaque. Quelle décision doit prendre le premier arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Chaque équipe doit jouer le ballon dans son propre espace et sa propre aire de jeu (sauf dans le cas de la Règle 1.1.2). Au-dessus du bord supérieur du filet, la position de la main doit être prise en compte. Pour cette raison, comme le passeur a touché le ballon dans l'espace adverse, il a commis une faute. Le contreur a également commis une faute en touchant le ballon dans le camp adverse avant la frappe d'attaque, parce que au-dessus du bord du filet, la position de la main doit être prise en compte. Néanmoins, seule la première faute est sanctionnée. Toucher le ballon dans le camp adverse sous le filet est différent. Ici, c'est la position du ballon qui est prise en compte, donc l'action est fautive si le ballon a complètement franchi le plan vertical du filet.</p> <p style="text-align: right;">Règle 9</p>
<p>3.13 VIDEO</p> <p>Un entraîneur se trouvant légalement dans sa zone libre peut-il attraper le ballon passant au-dessus de l'antenne, alors qu'un joueur adverse essaye de jouer le ballon?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Aucun membre de l'équipe, y compris l'entraîneur, n'a le droit d'empêcher un joueur adverse de rejouer le ballon qui traverse le plan du filet en dehors de l'espace de passage. Peu importe si l'action du membre de l'équipe pour frapper le ballon était intentionnelle ou non. Cela signifie que l'entraîneur, même s'il est légalement positionné dans sa zone libre, doit céder le passage si un joueur adverse court pour rejouer et renvoyer le ballon.</p> <p style="text-align: right;">Règle 1.1.2.2</p>

3.13.1 VIDEO

Après une mauvaise réception de l'équipe B, le ballon est passé en dehors de l'espace de passage en direction de la zone libre de l'adversaire. Un joueur de cette équipe a démarré afin de rejouer le ballon. Il est passé en dessous du filet, sans toucher ni le terrain adverse ni le filet mais à cause d'un adversaire qui se trouvait toujours dans son propre terrain et qui se dirigeait aussi en direction du ballon, il n'a pas pu rejouer celui-ci.

Est-ce que le joueur de l'équipe A a interféré dans l'action du joueur de l'équipe B ?

Décision

Chaque joueur a le droit de se tenir et de se déplacer librement dans son propre terrain et son espace de jeu. Cependant, il existe certaines limitations concernant le jeu dans le terrain ou l'espace de jeu de l'adversaire, ainsi que dans la zone libre. Ainsi, pour déterminer une éventuelle interférence, il est crucial de savoir si le joueur de l'équipe A était dans son propre terrain ou dans la zone libre.

S'il s'est déplacé dans son propre terrain, son action était légale.

En revanche, s'il était dans la zone libre et que son mouvement était intentionnel, cela peut être considéré comme une interférence, donc une faute.

- **Règle 1.1.2.2**

3.13.2 VIDEO

Le ballon a rebondi sur le contreur de l'équipe A, avant de toucher l'antenne et la bande latérale du côté de l'équipe B, puis il a atterri sur le terrain. Le premier arbitre a décidé que l'action était un contre réussi et que l'équipe A serait la prochaine à servir.

Cette décision était-elle correcte ?

Décision

Non, la décision n'est pas correcte. Comme le montre la vidéo, le ballon touche simultanément l'antenne et la bande latérale, puis change de direction du côté de l'équipe B. "Les arbitres signalent la fin du rallye, à condition d'être certains qu'une faute a été commise et qu'ils en ont identifié la nature" (Règle 22.2.1.2). Ils doivent éviter de prendre une décision uniquement sur la base de suppositions, comme illustré dans la vidéo.

Dans les cas suivants :

- a. Si le ballon touche l'antenne, il est considéré comme hors jeu (Règle 8.4.3). L'arbitre doit siffler et donner le signal de la main indiquant un ballon « out ».
- b. Si le ballon touche uniquement la bande latérale, l'arbitre ne doit pas arrêter le jeu, car ce n'est pas une faute.
- c. Si le ballon touche la bande latérale et l'antenne en même temps, il change généralement de direction. Étant donné que le contact du ballon avec l'antenne est une faute, les arbitres doivent siffler et afficher le signal de la main indiquant un ballon « out ».

Règles 8.4.3, 22.2.1

<p>3.13.3 VIDEO</p> <p>Le ballon a touché la bande latérale mais pas l'antenne. Le rebond sur la bande doit-il être automatiquement considéré comme ayant touché l'antenne ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, les arbitres doivent réellement voir le ballon toucher l'antenne. De nombreuses forces entrent en jeu lors des rebonds du ballon, et les arbitres doivent éviter de prendre une décision basée uniquement sur des suppositions. Dans ce cas, comme le montre la vidéo, ils ne doivent pas automatiquement supposer qu'une faute a été commise.</p> <p style="text-align: right;">Règles 8.4.3, 22.2.1</p>
<p>3.13.4 VIDEO</p> <p>Après une mauvaise touche de son équipe, le passeur a couru après le ballon et l'a joué dans la zone libre de l'adversaire. Que doivent considérer les arbitres dans cette action ?</p>	<p>Décision</p> <p>Une bonne position optique devrait permettre aux arbitres de déterminer si le ballon est passé dans la zone libre de l'adversaire à l'intérieur de l'espace de passage. Si c'est le cas, alors dès que le passeur joue le ballon, cela constitue une faute et doit être sifflé. Cependant, si le ballon est passé au-dessus ou à l'extérieur de l'antenne, alors le contact du passeur est légal, et si le ballon revient vers son propre camp au-dessus ou à l'extérieur de l'antenne, il peut être attaqué légalement.</p>

PENETRATION SOUS LE FILET

<p>3.14 VIDEO</p> <p>Un attaquant a atterri sur la ligne centrale dans une position légale, mais le contreur adverse a marché sur ses pieds, l'empêchant ainsi de se déplacer.</p> <p>S'agit-il d'une interférence ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, il s'agit d'une interférence. L'interférence signifie qu'un joueur empêche un adversaire de se déplacer, de jouer le ballon ou de le perturber alors qu'il tente de jouer le ballon. Bien que les deux joueurs aient une position légale sur la ligne centrale, l'un d'eux a été gêné.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.2.1, 11.2.2.1, 11.2.4</p>
---	--

<p>3.15</p> <p>Un contact physique constitue-t-il toujours une interférence?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. De nombreux contacts circonstanciels surviennent lors d'un match, mais l'arbitre ne doit siffler un joueur que si celui-ci interfère avec ou empêche l'adversaire de jouer.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.2.1</p>
<p>3.16 VIDEO</p> <p>Lors d'une défense spectaculaire, un joueur pénètre dans le terrain adverse, son corps touchant le sol, mais ses deux jambes sont complètement en l'air au-dessus du terrain adverse, sans qu'aucune partie ne soit au-dessus de la ligne centrale. Il n'y a eu aucune interférence avec les joueurs adverses. S'agit-il d'une action fautive ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Selon la Règle 11.2.2, il est permis de toucher le terrain de l'adversaire avec toute partie du corps au-dessus du pied, à condition qu'il n'y ait aucune interférence avec le jeu de l'adversaire. Dans ce cas, puisque les pieds n'ont pas touché le terrain adverse et qu'il n'y a eu aucune interférence, cette situation ne peut pas être considérée comme une faute.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.2.2</p>
<p>3.17 VIDEO</p> <p>En observant attentivement le mouvement du joueur en bleu, il est clair qu'il commet une faute en se tenant sur le terrain et la ligne de côté de l'adversaire, ayant d'abord pensé qu'il pouvait récupérer le ballon. L'adversaire a dû prendre des mesures urgentes et éviter l'obstruction pour se dégager.</p> <p>S'agit-il d'une interférence ?</p>	<p>Décision</p> <p>La première faute est que le joueur en maillot bleu a posé son pied sur le terrain et la ligne de côté de l'adversaire. Si cela n'avait pas été le cas, la définition de l'interférence est le fait d'empêcher un joueur de jouer le ballon. En obligeant l'adversaire à prendre une action d'évitement aussi drastique, on peut juger qu'il y a interférence.</p> <p style="text-align: right;">Règle : 7.5, Directives & Instructions Arbitrales, Règle 7, point 5</p>
<p>3.18 VIDEO</p> <p>La joueuse a poursuivi le ballon, le faisant passer partiellement hors de l'espace de passage vers la zone libre de l'adversaire. Ce faisant, son pied entier était en contact avec la ligne de côté de l'adversaire.</p> <p>Le premier arbitre aurait-il dû siffler cette action comme une faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, c'est une faute. La ligne de côté fait partie des dimensions du terrain de l'adversaire. Si l'ensemble du pied en contact avec la ligne de côté avait également touché la ligne centrale (ou si une partie du pied avait été au-dessus de la ligne centrale), cela n'aurait pas été une faute.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.2.2.1</p>

JOUEUR AU FILET OU TOUCHANT LE FILET

<p>3.19 VIDEO</p> <p>Après un contact simultané au-dessus du plan du filet, le ballon a atterri en dehors du terrain de l'équipe A. Qui obtient le prochain service ?</p>	<p>Décision</p> <p>Si le contact est véritablement simultané entre adversaires exactement au-dessus du filet, ou même si le contact se produit entièrement au-dessus du terrain adverse, le jeu continue, les deux joueurs ayant le droit de jouer le ballon. Si celui-ci atterrit en dehors du terrain, la faute est attribuée à l'équipe située de l'autre côté du filet. L'équipe A obtient le service.</p> <p>Règles 9.1.2.2, 9.1.2.3</p>
<p>3.20</p> <p>Une frappe d'attaque pousse le filet dans les avant-bras du contreur. Est-ce une faute de filet?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Si le filet touche le joueur, il n'y a pas de faute.</p> <p>Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.21 VIDEO</p> <p>Après qu'un contreur a atterri en toute sécurité, il s'est retourné et a frappé le maillage du filet entre les antennes avec son poignet. Cela aurait-il dû être considéré comme une faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Comme l'action de jeu du ballon était terminée avant qu'il ne se retourne, le contact avec le filet n'est pas une faute.</p> <p>Règles 11.3.1, 11.4.4</p>

<p>3.22 VIDEO</p> <p>En tentant de contrer, mais sans toucher le ballon qui est proche de lui, le contreur touche le filet. Est-ce une faute?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui – parce que c'est « dans l'action » de jouer ou de tenter de jouer le ballon, même si aucun contact avec le ballon n'a eu lieu.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.23</p> <p>Un contreur central dépasse le haut du filet et touche la bande supérieure du filet en tentant d'arrêter une combinaison de jeu proche de lui. Est-ce une action fautive?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui – le contact avec le filet est effectivement “une faute de filet” : le contreur est proche de l'action et le contact a eu lieu entre les antennes.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.24 VIDEO</p> <p>Un attaquant retombe de manière stable sur le sol, fait deux pas et touche légèrement le filet à l'extérieur de l'antenne alors que le ballon est toujours en jeu.</p> <p>Est-ce une faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non le joueur n'a pas commis de faute car : Premièrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le contact a eu lieu à l'extérieur de l'antenne Ensuite • il a déjà fini son action de jouer le ballon et est prêt pour une nouvelle action • il n'a pas utilisé le filet comme support ou comme aide pour se stabiliser <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.3.2, 11.4.4</p>
<p>3.25</p> <p>Un attaquant a atterri au sol en déséquilibre, a fait deux pas et a poussé contre le filet entre les antennes avec sa poitrine alors que le ballon était encore en jeu. Si le joueur n'avait pas attrapé le filet, il serait tombé sur le terrain de l'adversaire.</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, si un joueur utilise le filet comme support ou aide à la stabilisation entre les antennes, son action est considérée comme une interférence avec le jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.26</p> <p>Un passeur effectue une passe courte et quand l'attaquant frappe le ballon, il touche également le passeur avec son genou. Ce contact pousse le passeur légèrement contre le filet.</p> <p>Est-ce une action fautive?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, car le passeur était dans l'action de jouer le ballon.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>

<p>3.27 VIDEO</p> <p>Une joueuse touche le filet avec ses cheveux dans son action de jouer le ballon.</p> <p>Son action est-elle correcte?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Cette situation ne doit être considérée comme fautive que s’il apparaît clairement que le contact avec le filet a gêné la capacité de l’adversaire à jouer le ballon ou si ce contact a interrompu l’échange (par exemple une queue de cheval coincée dans le filet). S’il n’y a pas eu d’interférence sur le jeu de l’adversaire ou dans l’échange, les arbitres ne doivent pas interrompre le jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.27.1 VIDEO 1 VIDEO 2</p> <p>Dans le premier cas, un attaquant, après avoir frappé le ballon, touche la main du contreur, qui avait dépassé le plan du filet, et la pousse à toucher la bande supérieure du filet.</p> <p>Dans le deuxième cas, l’attaquant et le contreur entrent en contact avec le ballon en même temps. Cependant, l’attaquant poursuit son action et touche le bras du contreur, le forçant à toucher la bande du filet.</p> <p>Ces deux actions de jeu peuvent-elles être considérées comme une faute de filet ou une interférence ?</p>	<p>Décision</p> <p>Dans le premier cas, le contact du contreur avec le filet ne peut pas être considéré comme une faute, car son action a été modifiée par l’attaquant. Cependant, si le premier arbitre estime que l’attaquant a volontairement poussé la main de l’adversaire dans le filet, il a commis une faute en interférant avec le jeu de son adversaire, ce qui n’est pas conforme à l’esprit du fair-play. Par conséquent, l’action de l’attaquant doit être sanctionnée, considérée comme une conduite incorrecte, avec l’application d’une sanction disciplinaire appropriée.</p> <p>Dans le deuxième cas, il n’y a pas d’interférence. L’interférence implique qu’un joueur empêche un adversaire de jouer le ballon. Ici, le ballon a déjà été joué par le contreur, donc il n’y a pas d’interférence. De nombreux contacts fortuits ou accidentels se produisent entre les adversaires, et ils ne sont pas automatiquement des fautes.</p> <p>Ce cas en est un exemple, et les arbitres doivent être en mesure de l’évaluer comme une situation « sans faute » pour les deux joueurs. Le jeu doit se poursuivre. Bien sûr, si l’action de l’attaquant était manifestement une tentative délibérée pour forcer l’adversaire à toucher le filet ou tromper les arbitres, cela serait sanctionné pour conduite incorrecte.</p> <p style="text-align: right;">Directives d'arbitrage 225</p>

<p>3.27.2. VIDEO</p> <p>Un joueur participant à un contre collectif a déjà terminé son action de contrage et a atterri. Cependant, son « coéquipier contreur », lors de son atterrissage, est tombé sur lui et l'a entraîné dans le filet entre les antennes. Ce contact avec le filet peut-il être considéré comme une faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Les joueurs d'un contre collectif sont considérés comme une unité. Si l'un d'eux est encore en action pour jouer le ballon, cela signifie que toute l'unité est encore en jeu. Par conséquent, le contact du filet par l'autre joueur doit être considéré comme une faute.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.3.1</p>
<p>3.27.3 VIDEO</p> <p>Est-il autorisé pour un joueur de pénétrer dans l'espace de l'adversaire sous le filet lorsqu'il n'y a aucun contact physique avec l'adversaire, mais que celui-ci est perturbé par cette action ?</p>	<p>Décision</p> <p>C'est autorisé, à condition que le joueur adverse ne soit pas gêné, l'empêchant de jouer le ballon. L'interférence peut survenir même s'il n'y a aucun contact physique entre les joueurs. Le premier arbitre a le droit d'arrêter le jeu en raison de la faute du joueur pénétrant et, si nécessaire, de l'avertir ou de le sanctionner.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.2.1</p>
<p>3.27.4 VIDEO</p> <p>Après une réception de service faible de l'équipe B, le ballon est allé dans le filet près de la bande latérale. Un joueur de l'équipe A, en position 2, a effectué un mouvement latéral clair vers le ballon et l'a frappé avec ses avant-bras élevés à travers le filet. L'adversaire n'a pas pu jouer le ballon en raison du rebond différent depuis le filet. Le premier arbitre a sifflé une faute de filet contre le joueur de l'équipe A. S'agissait-il d'une décision correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, c'était une décision correcte. Ce n'aurait pas été une faute si le ballon avait touché le joueur à travers le filet dans une situation où celui-ci, près du filet, était en position passive/neutre, sans mouvement vers le ballon, ou protégeait son visage/corps contre un ballon fortement smashé. Mais si le joueur se déplace vers le ballon, le « poursuit », et le frappe intentionnellement en modifiant la direction ou la vitesse du rebond, cela n'est pas autorisé.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.4.4</p>

<p>3.27.5 NOUVEAU VIDEO</p> <p>Le ballon smashé a rebondi des contreurs vers la poitrine du smasheur. À ce moment-là, la tête du smasheur était au-dessus de la hauteur du filet. Ensuite, le ballon est allé dans le filet, qui n'était pas assez tendu et a fortement bougé. D'après les images de la vidéo challenge, il a été prouvé que l'un des contreurs a touché le filet, qui a bougé à cause du jeu du smasheur. La décision des arbitres était-elle correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Pour prendre une décision correcte, deux éléments doivent être pris en compte :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bien que l'action initiale du smasheur ait été une attaque, il est devenu un contreur après que le ballon a rebondi du contre adverse. Comme sa tête était toujours au-dessus du filet, bien que le point de contact ait été plus bas, il a effectué un contre complet. Par conséquent, son coup suivant était légal, en tant que premier coup de l'équipe. 2. Bien qu'un des contreurs ait touché le filet, si un ballon venant du côté adverse entre dans le filet et provoque un contact entre le filet et le joueur, ce dernier ne commet aucune faute. <p style="text-align: right;">Règle 11.4.4</p>
<p>3.27.6 NOUVEAU VIDEO</p> <p>Partie 1 : Un joueur saute au filet dans ce qui devient une fausse attaque. Il n'est donc pas en proximité immédiate avec le ballon. Lors de son action, il touche le bras de l'adversaire et le pousse vers le filet. Est-ce une faute ?</p> <p>Partie 2 : Lors de la préparation d'une attaque, le passeur effectue une passe à une main – puis le contreur adverse entre en contact avec le bras du passeur. Est-ce une faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Partie 1 : Il s'agissait d'un comportement trompant les arbitres ainsi que l'adversaire. Sur cette base, le contact du contreur avec le filet ne peut pas être considéré comme une faute. D'autre part, selon la définition du règlement et l'approche des directives, l'action du joueur central n'était pas une interférence, car le contreur adverse n'était pas sur le point de jouer le ballon, donc il n'a pas été gêné. Par conséquent, comme aucune faute n'a été commise, le rallye doit être terminé, puis le joueur central doit être sanctionné pour conduite incorrecte.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.3.1</p> <p>Partie 2 : Le contact avec un adversaire n'est pas forcément une faute. Pour être qualifié d'interférence, le joueur doit être entravé ou empêché de jouer le ballon. Dans le cas décrit, le passeur avait déjà joué le ballon avec succès, donc aucune interférence ne doit être signalée ici.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.4.1</p>

SERVICE

<p><u>3.28</u></p> <p>Dès qu'un joueur a frappé le ballon pour effectuer le service, le marqueur a signalé "mauvais serveur" ou faute de rotation au deuxième arbitre, qui a arrêté le jeu. Est-ce l'action correcte de la part du marqueur ?</p>	<p>Décision</p> <p>Action correcte de la part du marqueur. Lorsqu'un mauvais serveur est prêt à effectuer le service, le marqueur doit attendre que l'action de service soit terminée avant de notifier les arbitres de la faute.</p> <p>Règles 7.7.1, 12.2.1, 12.7.1, 25.2.2.2</p>
<p><u>3.29</u></p> <p>Après le coup de sifflet pour le service, l'équipe au service a reconnu qu'il s'agissait du mauvais serveur. Le serveur correct est alors entré dans la zone de service, prêt à servir. Ce joueur peut-il maintenant effectuer le service ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui – à condition que le service soit effectué par le joueur correct dans les 8 secondes suivant le coup de sifflet pour le service. Le premier arbitre ne siffle pas une seconde fois.</p> <p>Règle 12.4.4</p>
<p><u>3.30</u></p> <p>L'équipe « A » a effectué le service. Le ballon a frappé le filet et est tombé vers le sol du côté de « A ». Un joueur de « B » a passé la main sous le filet et a attrapé le ballon avant qu'il ne touche le sol. Cela est-il autorisé ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui – le premier arbitre doit siffler immédiatement dès qu'il est évident que le ballon ne traversera pas le filet par l'espace de passage. À ce moment là, le ballon est hors jeu. Le premier arbitre ne doit pas attendre que le ballon touche le sol ou un joueur de l'équipe au service.</p> <p>Règle 12.6.2.1</p>
<p><u>3.31</u> VIDEO</p> <p>Est-il autorisé d'effectuer un service sauté en frappant le ballon avec deux mains ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, la règle stipule que pendant le service, qu'il soit sauté ou au sol, le ballon doit être frappé avec une seule main ou un seul bras. Par conséquent, frapper le ballon avec deux mains est interdit et constitue une faute.</p> <p>Règle 12.4.1, 12.6.1.2</p>

<p>3.31.1 NOUVEAU VIDEO</p> <p>Le ballon servi déchire le milieu du filet, puis pénètre à travers le trou sur le terrain adverse. Comment le jeu doit-il se poursuivre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le rallye doit être remporté par l'équipe réceptionnant le service. La faute commise est que le ballon servi n'a pas traversé l'espace de passage. La déchirure du filet survient après cela, donc il ne doit pas y avoir de nouvel échange.</p> <p style="text-align: right;">Règles : 8.4.4, 1.1.1, 12.6.2.1</p> <p>✎ Note : La règle 1.3.2, concernant les dommages au filet, s'applique aux actions effectuées dans le cadre des trois touches d'une équipe. Un filet présentant un trou visible doit être remplacé avant le début du jeu.</p>
<p>3.31.2 NOUVEAU VIDEO</p> <p>Les trois joueurs de la première ligne de l'équipe au service se sont regroupés près du filet. L'un d'eux a levé la main très haut. Le premier arbitre a sifflé une obstruction (écran) puis a expliqué clairement sa décision au capitaine de jeu. S'agissait-il d'une procédure correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Selon la règle actuelle sur l'obstruction approuvée par le Congrès FIVB 224, aucun joueur de l'équipe au service n'a le droit d'empêcher l'adversaire de voir le serveur et la trajectoire du ballon en levant une ou deux mains au-dessus de la tête jusqu'à ce que le ballon ait franchi le filet. La position du joueur levant la main n'est pas pertinente par rapport à la trajectoire du ballon servi. Le premier arbitre peut indiquer au(x) joueur(s) concerné(s) qu'il doit cesser cette action, mais il n'y est pas obligé. Cependant, il est préférable de rappeler d'abord aux joueurs ce qu'ils peuvent faire pendant le service, puis, si cette mise en garde est inefficace, de siffler la faute d'obstruction.</p> <p style="text-align: right;">Règles : 12.5.3, Directives et instructions d'arbitrage, règle 12, point 5</p>

FRAPPE D'ATTAQUE

<p>3.32</p> <p>Un passeur arrière prend son impulsion dans la zone d'attaque et passe le ballon qui se trouve entièrement au-dessus de la bande supérieure du filet_ en direction d'un attaquant. Avant que l'attaquant puisse toucher le ballon, celui-ci pénètre le plan vertical du filet où il est contré par le passeur adverse.</p> <p>Y a-t-il une faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. La passe est devenue une attaque illégale effectuée par un joueur de la ligne arrière lorsque l'attaque a été complétée (dans ce cas, en touchant le contre adverse). Le rallye est remporté par l'équipe qui a contré.</p> <p style="text-align: right;">Règle 13.1.3</p>
<p>3.33 VIDEO</p> <p>Lors d'une deuxième touche, un joueur a passé le ballon près du filet vers le camp adverse. Selon l'évaluation du premier arbitre, aucun joueur de l'équipe A ne pouvait raisonnablement atteindre le ballon. Le contreur de l'équipe B a franchi le plan du filet et a bloqué le ballon. Quelle est la décision correcte du premier arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, c'était une décision correcte. Même s'il s'agissait du deuxième contact de l'équipe, si le ballon se déplace vers le camp adverse, cela constitue une action d'attaque. Comme, selon l'évaluation de l'arbitre, aucun joueur de l'équipe A ne pouvait raisonnablement atteindre le ballon ni chercher à le jouer, le contre du joueur B était légal.</p> <p style="text-align: right;">Règles : 13.1.1, 14.3, Directives Règle 14, point 1</p>
<p>3.34</p> <p>Un joueur de la ligne arrière a pris son impulsion dans la zone avant et, lors de la deuxième touche, a smashé le ballon, qui était entièrement au-dessus du sommet du filet. Le ballon a rebondi sur la bande du filet et n'a pas franchi le camp adverse. S'agit-il d'une faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non.</p> <p>Puisque le ballon n'a pas franchi le plan du filet et n'a pas été touché par le contreur, l'attaque n'a pas été complétée. L'échange de jeu continue.</p> <p style="text-align: right;">Règles : 9.1, 13.1.3, 13.2.2, 13.3.3</p>

<p><u>3.35</u></p> <p>Le réceptionneur de l'équipe A a sauté depuis l'arrière de la ligne d'attaque et a touché le ballon servi alors qu'il était entièrement au-dessus du sommet du filet. Le contact a eu lieu derrière la ligne d'attaque et le ballon est retourné du côté de l'équipe au service.</p> <p>Le jeu doit-il continuer ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, car c'était une action légale. Bien qu'il soit interdit de contrer ou de réaliser une attaque sur un service alors que le point de contact est complètement au-dessus de la hauteur du filet dans la zone avant, cette attaque était légale puisque le point de contact était entièrement derrière la ligne d'attaque.</p> <p>Règles : 13.3.4, 19.3.1.3</p>
<p><u>3.35.1 NOUVEAU VIDEO</u></p> <p>Le Libero, dans la zone avant, a joué le ballon avec une passe en touche haute effectuée avec les doigts. Ensuite, un coéquipier a complété une attaque en frappant le ballon au-dessus de la bande supérieure. Le premier arbitre a jugé l'attaque fautive en raison de la passe en touche haute du Libero. S'agissait-il d'une décision correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, car il s'agissait d'une attaque fautive en raison du jeu en touche haute du Libero dans la zone avant. Si le Libero n'a pas effectué une action défensive rapide pour éviter qu'un ballon puissant ne frappe son visage ou son corps, mais a joué confortablement en touche haute avec les doigts, cette action doit être considérée comme une passe classique.</p> <p>Règles : 13.3.6, 19.3.1.4</p>

CONTRE

<p><u>3.36</u></p> <p>L'équipe A a mal effectué une passe, et le ballon a franchi le plan du filet. Le contreur central de l'équipe B a frappé le ballon à travers le filet contre le bras levé du passeur de la ligne arrière de l'équipe A, qui était encore proche du filet et au-dessus de la hauteur du filet. Le ballon a ensuite rebondi à travers le filet dans le camp de l'équipe B. Qui a commis la faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le contre du passeur était illégal, car il s'agissait d'un joueur de la ligne arrière. Intercepter un ballon venant de l'adversaire près du filet est considéré comme un contre, si une partie du corps est au-dessus de la hauteur du filet.</p> <p>Règles : 14.1.1, 14.1.3, 14.6.2</p>
<p><u>3.37</u></p> <p>Lorsque le ballon était entièrement au-dessus du terrain de l'équipe A, il a été attaqué par le joueur de l'équipe A en position 2. Simultanément, le contreur adverse a également touché le ballon. S'agit-il d'une faute de contre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Il n'y a aucune faute de la part des deux joueurs. Ce serait une faute si le contreur avait touché le ballon en premier, mais un contre simultané n'est PAS une faute.</p> <p>Règle 14.3</p>

<p><u>3.38</u></p> <p>Est-il légal pour un contreur de passer les mains au-dessus du filet afin de contrer l'action de passe de l'adversaire ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, ce n'est pas légal. Contrer une passe est une faute. Cependant, il est absolument nécessaire que le premier arbitre détermine l'action du passeur. Il/elle doit savoir si la passe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • est effectuée parallèlement au filet (faute de contreage) ou • se dirige vers le filet, ce qui en fait une action d'attaque (pas de faute, si aucun coéquipier du passeur n'est proche du ballon et prêt à le jouer). <p style="text-align: right;">Règles : 14.1.1, 14.3</p>
<p><u>3.39</u></p> <p>Un joueur de l'équipe A a contré l'attaque de l'équipe B. Ensuite, le contreur central de l'équipe B a contré le contre de l'équipe A. Est-il légal de contrer un ballon déjà bloqué ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, contrer, c'est intercepter un ballon provenant de l'adversaire. Ainsi, il est légal de contrer un contre de l'adversaire.</p> <p style="text-align: right;">Règle 14.1.1</p>
<p><u>3.40</u></p> <p>Un ballon contré par le contreur de l'équipe B, qui avait pénétré légalement, a volé plusieurs mètres parallèlement au filet avant qu'un deuxième joueur de B ne frappe le ballon avec une action de contreage, l'envoyant au sol dans le camp de l'équipe A. Le ballon n'a jamais pénétré dans l'espace aérien de l'équipe B</p> <p>Qui obtient le prochain service ?</p>	<p>Décision</p> <p>L'équipe A obtient le prochain service. L'action du deuxième joueur ne peut pas être considérée comme un contre, car le ballon venait du contre de son coéquipier. Ainsi, ce joueur attaquait dans l'espace de l'adversaire, ce qui constitue une faute selon les règles.</p> <p style="text-align: right;">Règles : 11.1.2, 14.1.1, 14.2, 14.3.</p>
<p><u>3.41</u></p> <p>Un attaquant peut-il frapper le ballon provenant de la réception de son coéquipier avec les deux mains, en utilisant une action de contre, et l'envoyer de l'autre côté du filet ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, il peut le faire. C'est une action légale, à condition qu'il n'y ait pas de double contact, de retenue ou de lancer du ballon. Cependant, le contact doit avoir lieu du côté du joueur lui-même, et non dans l'espace de l'adversaire.</p>

<p><u>3.42</u></p> <p>Le ballon a effectué plusieurs contacts avec la tête et les mains de plusieurs contreurs. Cela doit-il être autorisé ?</p> <p>Qui reçoit le prochain service ?</p>	<p>Décision</p> <p>Si l'action est bien un contrage et non des actions séparées, elle est considérée comme un contact de contre. Après le contre, l'équipe a droit à trois autres contacts avec le ballon.</p> <p>Règles : 9.1, 9.2.3.2, 14.2, 14.4.1</p>
<p><u>3.43</u></p> <p>Attaque illégale d'un joueur de la ligne arrière contre un contreage illégal (c'est-à-dire un contact simultané du joueur de la ligne arrière) dans l'espace de l'équipe attaquante. Quelle est la faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Double faute, donc rallye rejoué. L'attaque effectuée par le joueur de la ligne arrière était illégale. Le contrage simultané réalisé par ce même joueur était également illégal.</p> <p>Règles : 13.3.3, 14.1.1, 14.6.2</p>
<p><u>3.44</u></p> <p>Un joueur de la ligne arrière est à distance d'un contre collectif et en dessous du sommet du filet, mais il est touché par le ballon. S'agit-il d'un contreage illégal ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Le joueur ne faisait pas partie du contre collectif et n'était pas au-dessus du sommet du filet lorsque le ballon l'a touché. Ce contact est considéré comme une première touche de l'équipe.</p> <p>Règles : 9.3.1, 14.1.1</p>
<p><u>3.45</u></p> <p>Le contact avec le ballon par un contreur a eu lieu sous le sommet du filet, bien qu'une partie de sa main soit au-dessus du filet. S'agit-il d'un contre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, avoir une partie du corps au-dessus du filet est un critère essentiel. L'équipe aurait donc trois autres touches possibles après ce contact.</p> <p>Règles : 9.1, 14.1.1, 14.4.1</p>

<p><u>3.46</u></p> <p>Un contreur a frappé le ballon alors qu'il était déjà redescendu de son saut et que son corps entier était sous le sommet du filet. Lorsqu'il a frappé le ballon une seconde fois, l'arbitre a sifflé une "double touche". Cette décision était-elle correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>La décision était correcte. Au moment du contact avec le ballon, aucune partie du corps du contreur n'était au-dessus du sommet du filet. Ainsi, l'action ne pouvait pas être considérée comme un contre, mais plutôt comme la première touche de l'équipe. Son contact ultérieur a alors entraîné une double touche.</p> <p>Règles : 9.1, 14.1.1, 14.4.1</p>
<p><u>3.47</u></p> <p>Une attaque illégale d'un joueur de la ligne arrière contre une tentative de contre du Libero – quelle action se produit en premier ?</p>	<p>Décision</p> <p>L'attaque devient une faute au moment où le ballon a complètement franchi le filet ou lorsque le contre l'a touché. Cependant, la tentative du Libero de contrer s'est produite avant la fin de l'attaque adverse, ce qui en fait la première faute.</p> <p>Règle : 19.3.1.3</p>
<p><u>3.48</u> VIDEO</p> <p>Un joueur de l'équipe A a attaqué le ballon, qui a été bloqué par le contreur de l'équipe B. Après le contact du contre, le ballon a traversé l'espace inférieur (c'est-à-dire sous le filet) et a atterri dans le camp de l'équipe B. Quelle équipe a remporté le rallye ?</p>	<p>Décision</p> <p>Cela doit être considéré comme un contre parfait, le rallye a donc été remporté par l'équipe B.</p>
<p><u>3.49</u> VIDEO</p> <p>Un attaquant a frappé le ballon hors des limites, mais la queue de cheval du contreur a touché le ballon. La vidéo du challenge a prouvé ce contact. Le premier arbitre a décidé que c'était un ballon touché et a attribué le prochain service à l'équipe attaquante. Cette décision était-elle correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non.</p> <p>Le contact avec le filet par les cheveux n'est pas considéré comme une faute, sauf s'il influence le jeu. Pour rester cohérent avec cette approche, le contact des cheveux du contreur ne compte pas comme une touche non plus. Le point aurait donc dû être attribué à l'équipe défendante.</p>

<p>3.50 VIDEO</p> <p>Lors d'un contre, on a vu le joueur attraper le ballon et le jeter vers le bas. Cette action est-elle autorisée ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Le volleyball est un sport de rebond. Toute prise et tout lancer constituent une faute. Le ballon ne peut être redirigé que vers le sol. Cette action, visible sur la vidéo, aurait dû être signalée comme une faute par le premier arbitre.</p> <p style="text-align: right;">Règle : 9.2.2</p>
<p>3.51 VIDEO</p> <p>Le ballon a rebondi haut après le contre de l'équipe A, puis est revenu dans l'espace de l'adversaire. Là, un joueur proche du filet, dépassant le sommet du filet, a frappé/bloqué le ballon, qui a rebondi sur la bande supérieure, et ce même joueur l'a frappé une seconde fois. S'agit-il d'une action légale ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, le premier arbitre a pris une bonne décision en autorisant la poursuite du rallye. Si un joueur proche du filet, atteignant au-dessus du sommet du filet, intercepte un ballon venant de l'adversaire, l'action peut être soit un contre, soit une attaque. Lors du jugement, il faut prendre en compte la position des mains ou d'autres parties du corps du joueur, mais la hauteur du ballon est sans importance. L'action du joueur est considérée comme un contre s'il s'étire au-dessus du filet pour intercepter le ballon avec une ou deux mains, sans mouvement classique de smash ou de préparation de frappe (voir cas 3.54). Sur la base de cette interprétation, la situation illustrée par la vidéo doit être considérée comme une action de contre légale.</p>
<p>3.52 VIDEO</p> <p>Un ballon a été contré directement vers le sol. Avant d'atterrir dans le camp adverse, le ballon a touché la jambe du contreur central, qui était déjà debout sur le sol, sans intention de le frapper du pied. Sans ce contact avec la jambe, le ballon aurait clairement atterri au sol du côté de l'équipe B. Le contact de la jambe du contreur central peut-il être considéré comme une interférence avec le jeu de l'adversaire ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Étant donné que le contact de la jambe du contreur central était involontaire et qu'il était déjà debout sur le sol, il n'a pas commis de faute. Cependant, si le contact avait eu lieu bien au-dessus du sol, et qu'un joueur adverse avait une possibilité de jouer le ballon, alors cela serait considéré comme une interférence.</p>

<p>3.53 VIDEO</p> <p>Un passeur de la ligne arrière, tourné vers sa propre ligne de fond, a sauté près du filet lorsqu'un ballon attaqué par l'adversaire a frappé sa tête. Cette action peut-elle être considérée comme un contreage illégal ?</p> <p>Est-ce que cette décision était correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Pour qu'une action soit considérée comme un contre, trois conditions doivent être remplies simultanément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le joueur est proche du filet • le ballon provient de l'adversaire • une partie du corps du joueur dépasse au-dessus du sommet du filet <p>La direction dans laquelle le joueur fait face n'est pas pertinente. Si l'arbitre juge que les trois conditions ont été remplies, alors l'action est considérée comme un contre.</p>
<p>3.54 VIDEO</p> <p>Un joueur de l'équipe B a envoyé le ballon doucement vers l'adversaire. Un joueur de l'équipe A, proche du filet et atteignant au-dessus du sommet du filet, a frappé le ballon, qui a rebondi sur la bande supérieure, puis le même joueur l'a frappé à nouveau. Le premier arbitre a-t-il pris une bonne décision en autorisant la poursuite du rallye ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. La situation est similaire, mais tout de même différente du cas 3.51. Si un joueur proche du filet et dépassant le sommet du filet frappe un ballon provenant de l'adversaire, l'action est une attaque. Lors du jugement, il faut tenir compte de la position des mains ou d'autres parties du corps du joueur, mais la hauteur du ballon n'est pas pertinente. Le coup du joueur est considéré comme une attaque, soit une première touche d'équipe, si le joueur utilise un mouvement classique de smash ou de préparation du bras, comme le montre la vidéo, puis frappe le ballon en le dirigeant vers l'adversaire. Par conséquent, si le joueur exécute un smash pour cette première touche, puis frappe à nouveau le ballon après son rebond sur le filet, il commet une faute de double touche. Sur la base de cette interprétation, la situation illustrée par la vidéo doit être considérée comme une double touche, donc une action fautive. Le rallye doit être immédiatement arrêté et remporté par l'équipe B.</p>

REPLACEMENTS

<p>4.1 VIDEO</p> <p>Deux joueurs remplaçants sont entrés dans la zone de remplacement. Après que la demande ait été reconnue et validée par le marqueur, l'entraîneur a décidé de ne procéder qu'à un seul remplacement. Quelle est la procédure pour le deuxième arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Cette situation est légale, tant qu'elle ne provoque pas de retard. Le deuxième arbitre doit donc simplement effectuer un seul remplacement. Le marqueur est responsable d'enregistrer uniquement les remplacements réellement effectués. Dans ce cas, le deuxième arbitre doit vérifier attentivement combien de remplacements ont été enregistrés sur la feuille de match, qu'elle soit papier ou électronique.</p> <p>Règles : 15.1.2, 15.1.3.1, 15.1.4, 16.1</p>
<p>4.2</p> <p>Un joueur remplaçant est entré dans la zone de remplacement (le marqueur a fait retentir le signal) tandis qu'un autre quittait juste la zone d'échauffement pour tenter d'entrer dans la zone de remplacement. Combien de remplacements doivent être autorisés ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le moment de la demande correspond à l'entrée du ou des joueurs remplaçants dans la zone de remplacement. Dans ce cas, le deuxième arbitre doit autoriser uniquement le remplacement du joueur qui est réellement entré dans la zone de remplacement. La seconde action doit être rejetée, car elle ne fait pas partie de la demande initiale. Cependant, dans une telle situation, le deuxième arbitre a le droit d'écarter le joueur tentant d'entrer dans la zone de remplacement, afin de prévenir une demande incorrecte. Cela fait partie de l'arbitrage fluide.</p> <p>Règles : 15.1.3.1, 15.1.3.2, 15.11.1.3</p>

<p>4.3 VIDEO</p> <p>Un rallye a dû être interrompu en raison de la blessure d'un joueur de l'équipe A. Après une courte thérapie sur le terrain, le joueur blessé a été jugé prêt à jouer. Avant le coup de sifflet pour le prochain service, l'équipe A a demandé un remplacement. Cela est-il autorisé ?</p> <p>Est-ce autorisé ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, cela n'est pas autorisé. Si un rallye a été interrompu en raison d'une blessure ou d'une interférence extérieure (par exemple, un ballon roulant sur le terrain, une casse du filet, une panne d'électricité, etc.), il est inapproprié de demander une interruption régulière du jeu. La seule exception concerne un remplacement forcé pour un joueur blessé ou sanctionné, y compris un remplacement exceptionnel pour ces raisons.</p> <p style="text-align: right;">Règles d'arbitrage : 6 et 15, point 7</p>
<p>4.4</p> <p>L'équipe A a tenté de faire un remplacement, mais celui-ci a été refusé, car le joueur entrant n'était pas prêt à jouer. En conséquence, l'équipe a reçu un avertissement pour retard. Le rallye suivant a commencé mais a été interrompu lorsqu'un ballon errant est entré sur le terrain. L'équipe A a immédiatement tenté d'effectuer le même remplacement avant la reprise du jeu. Les arbitres ont refusé d'accepter ce remplacement.</p> <p>Ont-ils eu raison de le faire ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, les arbitres ont eu raison. L'équipe ne peut pas formuler une nouvelle demande d'interruption régulière du jeu (remplacement ou temps mort) tant que le rallye interrompu n'est pas terminé, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'un point soit attribué.</p> <p style="text-align: right;">Règle : 15.2</p>

<p>4.5</p> <p>Si un remplaçant entre dans la zone de remplacement juste au moment où le sifflet a retenti pour le service, le 2nd arbitre doit-il autoriser le remplacement?</p>	<p>Décision</p> <p>En général, cette situation est typiquement un cas de demande non fondée : il faut le rejeter et permettre au jeu de continuer si le jeu n'a pas été arrêté et si c'était la première demande non fondée pour cette équipe.</p> <p>Cependant, si le jeu s'arrête à cause de cette demande (le joueur sur le terrain va dans la zone de remplacement ou les équipes attendent la décision des arbitres, etc...), cela doit être considéré comme un retard. L'échange doit être interrompu par un coup de sifflet, le remplacement ne peut pas être accordé et il y aura une sanction pour retard de jeu.</p> <p>La même procédure doit être suivie s'il s'agit de la répétition d'une demande non fondée par cette équipe car cela est considéré comme un retard de jeu.</p> <p>Règles 15.1.3a, 15.11.1.1, 15.11.3, 16.2</p>
---	--

<p>4.6</p> <p>Le joueur n°8 est entré dans la zone de remplacement avec une palette n°1. L'entraîneur a insisté pour un remplacement avec le n°9. Après une courte discussion, le 2ème arbitre a rejeté le remplacement et l'équipe a été sanctionnée par un avertissement pour retard.</p> <p>La décision était-elle correcte?</p>	<p>Décision</p> <p>La décision était correcte. Le remplacement du n°1 par le n°8 aurait été légal. Cependant, l'entraîneur a insisté pour que le n°8 remplace le n°9. Comme la mauvaise palette a été montrée et que cela a causé un retard, l'arbitre a correctement sanctionné l'équipe pour le retard. Le remplacement doit être rejeté.</p> <p style="text-align: right;">Règles 16.1.1, 16.2</p>
<p>4.7</p> <p>Un joueur s'est blessé et a dû être remplacé à titre exceptionnel. Lors de la même interruption de jeu, l'équipe a demandé un remplacement supplémentaire. Le 2ème arbitre a accepté la demande.</p> <p>La décision du 2ème arbitre d'accepter la demande était-elle correcte?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, la décision était correcte.</p> <p>Le premier joueur a dû être remplacé par un remplacement exceptionnel suite à une blessure. L'équipe avait toujours le droit de demander un remplacement dans la même interruption.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.7</p>
<p>4.8. VIDEO</p> <p>Le joueur n°6 de l'équipe «A» a été disqualifié du match et remplacé légalement par le n°7. C'était le premier remplacement pour l'équipe A pendant le set, et il y avait trois autres joueurs sur le banc. Lors de l'échange suivant, le joueur n°7 de l'équipe A s'est blessé et n'a pas pu continuer à jouer.</p> <p>Comment continuer le jeu?</p>	<p>Décision</p> <p>Étant donné que le joueur blessé n°7 ne peut pas être remplacé légalement, bien que ce ne soit que le deuxième remplacement dans ce set pour cette équipe, il doit être remplacé exceptionnellement.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.7, 15.8</p>
<p>4.9</p> <p>Un joueur s'est blessé et a dû être remplacé de manière exceptionnelle. Lors de la même interruption de jeu, l'équipe a demandé une substitution supplémentaire. Le deuxième arbitre a accepté la demande. La décision du deuxième arbitre était-elle correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, la décision était correcte.</p> <p>Le premier joueur a dû être remplacé par un remplacement exceptionnelle en raison d'une blessure. L'équipe conservait le droit de demander un remplacement supplémentaire au cours de la même interruption de jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.7</p>

<p><u>4.10</u></p> <p>Le joueur n°6 de l'équipe « A » a été disqualifié du match et légalement remplacé par le joueur n°7. Il s'agissait du premier remplacement de l'équipe « A » au cours de ce set, et trois autres joueurs étaient encore disponibles sur le banc. Lors du rallye suivant, le joueur n°7 s'est blessé et n'a pas pu continuer à jouer.</p> <p>Comment le jeu doit-il se poursuivre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Décision : Puisque le joueur n°7 est blessé et ne peut pas être remplacé légalement, il/elle doit être remplacé(e) exceptionnellement.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.7 et 15.8</p>
<p><u>4.11</u></p> <p>Un joueur expulsé ne peut pas être remplacé par un remplacement réglementaire. Quelles options s'offrent alors à l'entraîneur dans ce cas ?</p>	<p>Décision</p> <p>Cette règle a été établie pour permettre la poursuite du match, si possible, plutôt que de l'interrompre prématurément, ce qui décevrait les spectateurs.</p> <p>L'entraîneur a alors deux options :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer un remplacement exceptionnel impliquant le joueur expulsé, 2. Abandonner le set en cours car l'équipe est « incomplète ». <ul style="list-style-type: none"> • Si l'option 1 est choisie, le joueur expulsé (qui aurait normalement pu revenir lors du set suivant) n'est plus autorisé à revenir dans le match. Mais le set continue. • Si l'option 2 est choisie, l'équipe perd le set en cours, mais le joueur expulsé pourra revenir au set suivant. <p style="text-align: right;">Règle 15.8</p>

<p><u>4.12</u></p> <p>Un joueur inscrit sur la feuille de match s'est blessé avant le début de la rencontre. Peut-il être remplacé avant le match ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui – mais cela doit être formalisé par un signal de remplacement (de l'entraîneur et du 2e arbitre afin que tout le monde comprenne la situation), et le changement doit être consigné sur la feuille de match comme un remplacement réglementaire. Néanmoins, dans certaines compétitions de haut niveau, des règlements spécifiques peuvent s'appliquer, permettant de remplacer le joueur sur la feuille de match sans que cela ne compte comme un remplacement réglementaire. Dans ce cas, cette disposition sera précisée dans le Règlement Spécifique de la Compétition figurant dans le Playbook.</p> <p style="text-align: right;">Règles 7.3.2, 7.3.4</p>
<p><u>4.13</u></p> <p>Le joueur n°7 de l'équipe 'A' se trouvait sur le terrain alors qu'il aurait dû être sur le banc. L'équipe 'A' avait déjà utilisé les six remplacements autorisés. En l'absence de remplacements réglementaires restants,</p> <p>quelle était la procédure correcte à suivre par les officiels ?</p>	<p>Décision</p> <p>Comme l'équipe « A » avait une formation incorrecte due à un remplacement illégal, la procédure à suivre conformément à la règle 15.9.2 est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Point et service pour l'équipe « B ». b. Le remplacement doit être rectifié : le joueur n°7 doit être retiré du set et le joueur qui aurait dû être sur le terrain doit revenir. Cette correction ne compte pas comme un remplacement réglementaire. c. Tous les points marqués par l'équipe « A » pendant que le joueur n°7 était illégalement en jeu doivent être annulés, mais le score de l'équipe adverse reste inchangé. d. Aucune sanction supplémentaire n'est infligée à l'équipe « A ». <p style="text-align: right;">Règle 15.9.2</p>

<p>4.14</p> <p>Après que l'équipe 'B' ait effectué cinq remplacements, deux joueurs remplaçants sont entrés dans la zone de remplacement. Quelle est la réaction appropriée du 2e arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le 2e arbitre doit rappeler à l'entraîneur qu'une seule substitution est possible et lui demander laquelle sera effectuée. À condition qu'il n'y ait aucun retard, l'autre demande de remplacement sera refusée car considérée comme une demande incorrecte, et cela doit être signalé sur la feuille de match.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.5, 15.6, 15.11, 16.1</p>
<p>4.15</p> <p>Une équipe a demandé deux remplacements. Lors de la vérification, le marqueur a indiqué qu'un des remplacements était réglementaire et que l'autre ne l'était pas. Quelle doit être la réaction appropriée du 2e arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le 2e arbitre autorise le remplacement réglementaire à être effectué. Le remplacement non réglementaire doit être refusé, peu importe l'ordre dans lequel les remplaçants se sont présentés à la ligne de remplacement. La demande de remplacement illégal doit être sanctionnée par une "sanction pour retard".</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.6, 16.1.3</p>
<p>4.16</p> <p>Une équipe s'est vu refuser une demande de remplacement lorsque le marqueur a appuyé une seconde fois sur la sonnette. En vérifiant la feuille de match, le 2e arbitre a découvert que le remplacement était en réalité "réglementaire" et a "corrigé à nouveau" la situation. Cela a été assez embarrassant. Quelle aurait dû être la bonne réaction du 2e arbitre ?</p> <p>Le remplacement doit-il avoir lieu et quelle aurait dû être la procédure correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>La procédure suivie par le 2e arbitre était correcte. Si les arbitres se rendent compte qu'une erreur a été commise par l'un d'eux, cette erreur doit être corrigée, et la décision modifiée, même si cela donne une impression défavorable de l'équipe arbitrale.</p>

<p><u>4.17</u></p> <p>Un joueur remplaçant se tenait dans la zone de changement, prêt à entrer. Cependant, le joueur sur le terrain a d'abord refusé de sortir. Est-ce un retard ? Le changement doit-il être refusé ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, il s'agit bien d'un retard. Cependant, le changement doit être autorisé dans ce cas, car la demande de remplacement était conforme aux règles. Le retard a été causé par le joueur déjà en jeu, et non par le remplaçant. Le joueur en attente dans la zone de changement ne doit pas être pénalisé pour cette situation particulière.</p> <p style="text-align: right;">Règles : 16.1.1 et 23.2.3</p>
<p><u>4.18</u></p> <p>Si un joueur inscrit sur la feuille de composition ne correspond pas aux joueurs présents sur le terrain, que fait le deuxième arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le deuxième arbitre doit présenter la feuille de composition au(x) entraîneur(s) et lui demander ce qu'il souhaite faire. Si l'entraîneur choisit de conserver les joueurs présents sur le terrain, il doit effectuer un remplacement légal à :. C'est l'un des cas où l'entraîneur doit utiliser le geste de main réglementaire, afin d'éviter toute confusion. Le deuxième arbitre doit également formaliser cette procédure pour que la situation soit bien comprise par le public, les statisticiens, etc.</p> <p style="text-align: right;">Règles : 7.3.5.2 et 7.3.5.3</p>
<p><u>4.19</u></p> <p>Le joueur n°6, prêt à entrer en jeu, est entré dans la zone de remplacement pendant une interruption. Le marqueur a confirmé la demande en utilisant le signal sonore. À ce moment-là, l'entraîneur a changé d'avis et a demandé au joueur de retourner dans la zone d'échauffement.</p> <p>Le remplacement aurait-il dû être appliqué et quelle aurait été la procédure correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>La demande de remplacement était correcte et a déjà été reconnue par le marqueur au moyen du signal sonore. En raison de cette demande, le jeu a été interrompu. Il n'est pas obligatoire d'effectuer le remplacement, mais la procédure a entraîné un retard et doit être sanctionnée.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.1.3.1, 15.1.3.3, 16.1.1</p>

<p>4.20 VIDEO</p> <p>Après le coup de sifflet pour le service, un joueur remplaçant est entré dans la zone de changement. Le marqueur n'a pas réagi et le jeu a continué. À la fin de l'échange, le deuxième arbitre a demandé au marqueur d'inscrire une demande incorrecte sur la feuille de match. Était-ce la bonne procédure ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le deuxième arbitre a bien agi. Il s'agissait d'un cas typique de demande incorrecte, qui devait être notée sur la feuille de match. Le deuxième arbitre devait également en informer l'entraîneur, afin d'assurer une bonne compréhension de la situation.</p> <p>Si une telle demande incorrecte se reproduisait, une sanction pour retard aurait dû être appliquée, conformément au règlement.</p> <p>Règles : 15.11.1.1, 15.11.2, 16.1.1</p>
<p>4.21</p> <p>Si le marqueur appuie sur le signal sonore de remplacement par erreur (après le coup de sifflet pour le service / aucun joueur ne pénètre dans la zone de remplacement), l'équipe doit-elle être sanctionnée pour une demande incorrecte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, dans ce cas, l'équipe ne doit pas être sanctionnée. L'erreur venant du marqueur, cela ne constitue ni une demande incorrecte ni un retard, conformément aux procédures officielles.</p> <p>Règles : 15.1.3.1 et 15.1.3.3</p>

4.22

Un joueur non enregistré a été trouvé sur le terrain. Que doivent faire les officiels ?

Décision

L'entraîneur et le capitaine d'équipe ont la responsabilité de contrôler l'enregistrement des joueurs et de le confirmer par leur signature.

Tout joueur non enregistré ayant participé au match doit être retiré du terrain dès la découverte de l'erreur, et remplacé par un joueur légitimement inscrit. Tous les points marqués pendant la présence du joueur non enregistré sont annulés, et l'équipe adverse reçoit un point ainsi que le prochain service.

Si l'erreur est détectée après la fin d'un set, le set est perdu par l'équipe fautive. Si elle est découverte après la fin du match, l'ensemble du match est perdu à cause de la participation d'un joueur non enregistré.

Pour éviter ce type de situation, le deuxième arbitre et le marqueur doivent vérifier, avant chaque set, que les numéros des joueurs figurant sur la feuille de composition correspondent bien à ceux inscrits sur la feuille de match.

Règles : 4.1.3, 4.2.2, 5.1.1, 5.2.2, 7.3.5.4, 15.9.2

<p>4.23</p> <p>Lors d'une interruption, l'équipe qui recevait « A » a demandé un remplacement. Durant cette interruption, l'équipe « B » a été pénalisée, ce qui a amené l'équipe « A » à alterner une position. Après cela, l'équipe « A » a demandé un nouveau remplacement. Est-ce possible?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Car il y a bien eu un échange complet (tel que défini dans le règlement) entre les deux demandes de remplacement.</p> <p style="text-align: right;">Règles 6.1.3, 15.2.3</p>
<p>4.24</p> <p>Lors du contrôle de la feuille de position, le deuxième arbitre a constaté que le numéro du Libero figurait dans la composition de départ. Il a demandé à l'entraîneur de corriger la feuille de position et en a informé le marqueur. Après cela, le match a commencé. La procédure était-elle correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, la procédure était correcte. Dans ce cas, le deuxième arbitre doit demander à l'entraîneur une nouvelle feuille de position correcte (qui ne peut être modifiée qu'à la position où le Libero a été inscrit par erreur). Une fois que la feuille corrigée a été vérifiée par rapport à la position des joueurs sur le terrain, le deuxième arbitre autorisera le Libero à entrer sur le terrain.</p> <p style="text-align: right;">Règle 7.3.5.2</p>
<p>4.25 VIDEO</p> <p>Une équipe demande un remplacement, qui n'est pas accordé en raison d'un panneau incorrect. Cette action entraîne une pénalité de retard, car l'équipe avait déjà reçu un avertissement pour retard. L'équipe peut-elle faire une nouvelle demande de remplacement ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Étant donné que les pénalités sont considérées comme des échanges complets, une nouvelle demande de remplacement peut être acceptée dans ce cas.</p> <p style="text-align: right;">Règles 6.1.3 – 15.2.3</p>
<p>4.26 VIDEO</p> <p>Une équipe souhaitait effectuer une double substitution. Un joueur est entré dans la zone de remplacement, prêt à jouer, tandis que l'autre cherchait encore le panneau numéroté. Avant que les formalités administratives du premier remplacement ne soient terminées, il était déjà en place. La procédure des arbitres était-elle correcte en autorisant les deux remplacements sans intervention ? Quelle est la procédure appropriée pour les officiels?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Les arbitres ont correctement appliqué la procédure pour les remplacements multiples. En l'absence de véritable retard, les arbitres doivent faire preuve de flexibilité. Ce cas est différent du point 4.2 ci-dessus, où le deuxième joueur à entrer était trop éloigné de la zone de remplacement.</p> <p style="text-align: right;">Instructions et directives pour l'arbitrage</p>

<p>4.26.1 VIDEO</p> <p>Un joueur remplaçant portant un maillot d'échauffement est entré dans la zone de remplacement avec un panneau numéroté. Pendant l'échange sur la ligne de touche, il s'est rendu compte de cela, a retiré le maillot et l'a donné au joueur quittant le terrain. Cette procédure de remplacement est-elle légale ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Un joueur remplaçant doit être prêt à entrer en jeu au moment de la demande de remplacement. Un joueur portant un maillot d'échauffement ne peut pas être considéré comme étant prêt ; par conséquent, cette demande doit être refusée et une sanction pour retard doit être appliquée.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.1.3.1, 15.1.3.2</p>
--	---

TEMPS-MORT

<p>4.27</p> <p>La durée d'un temps mort est fixée à 3 secondes. Peut-elle être ajustée ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. La durée des temps morts peut être ajustée en fonction des besoins de la compétition. Si un système de e-score est utilisé, l'horloge peut être réglée en conséquence.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.4.1</p>
---	---

DEMANDES INFONDEES

<p>4.28 VIDEO</p> <p>Une équipe peut-elle demander un remplacement avant ET après un temps mort, tous ayant lieu lors de la même interruption de jeu ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non – bien qu'une équipe puisse demander deux temps morts lors de la même interruption de jeu, deux demandes de remplacement successives ne sont pas autorisées. La deuxième demande doit être considérée comme une demande incorrecte.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.3.1, 15.3.2, 15.1.3.1, 15.11.1.3,</p>
---	--

<p>4.29 VIDEO</p> <p>Un entraîneur a fait une troisième demande de temps mort, qui a été accordée par le deuxième arbitre. À ce moment-là, le marqueur s’est rendu compte qu’il s’agissait du troisième temps mort pour cette équipe et en a informé le deuxième arbitre. Quelle est la procédure appropriée pour les officiels dans ce cas ?</p>	<p>Décision</p> <p>Normalement, il s'agit d'une demande non fondée — mais dans ce cas précis, un véritable retard s’est produit. Il faut donc refuser ou écourter immédiatement le temps mort. Les joueurs retournent sur le terrain. Le capitaine de jeu est informé du retard effectif et une sanction pour retard est appliquée.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.11.1.4, 16.1.5, 27.2.2.6</p>
<p>4.30</p> <p>Est-il possible d’avoir une demande incorrecte après qu’une équipe ait déjà reçu un avertissement ou une sanction pour retard ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, c’est possible. Même si cela reste inhabituel, une sanction pour retard peut être suivie d’une demande incorrecte — il ne s’agit pas d’une aggravation de la faute de retard. Les règles concernant les demandes incorrectes et celles liées aux retards précisent clairement ce qui constitue chacune de ces fautes. Ainsi, même si une équipe a déjà été sanctionnée pour retard, certaines actions ne sont que des demandes incorrectes et ne s’ajoutent pas à la sanction précédente pour retard.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.5, 16.1</p>
<p>4.30.1</p> <p>Est-il permis de demander un temps mort ou un remplacement « normal » de joueur, si une demande d’interruption de jeu a déjà été refusée et sanctionnée par un avertissement pour retard ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Dans une telle situation, l’équipe doit attendre la fin de l’échange suivant avant de pouvoir effectuer une nouvelle demande d’interruption de jeu. Si elle formule malgré tout une demande, celle-ci ne doit pas être considérée comme une demande incorrecte, mais l’équipe doit simplement en être informée.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.2.4, Directives et Instructions pour l’Arbitrage</p>

<p>4.31 VIDEO</p> <p>Un joueur peut-il continuer à jouer avec un saignement de nez ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Les arbitres doivent faire preuve de discernement lorsqu'un joueur présente une blessure accompagnée de saignement. Si un traitement médical immédiat ne permet pas de régler le problème, le joueur concerné doit être remplacé jusqu'à ce que le saignement soit arrêté et que le sang soit retiré de son uniforme. Le remplaçant doit bénéficier d'un délai raisonnable pour retirer sa tenue d'échauffement et entrer en jeu. Il est acceptable que le premier arbitre n'inflige aucune sanction pour retard et ne demande pas d'interruption de jeu dans ce cas.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.4, 15.5, 15.1.2, 15.1.3.1, 17.1.1</p>
<p>4.32 VIDEO</p> <p>Un Libero s'est blessé à la main en jouant en défense. Après un court traitement, le Libero a déclaré qu'il était de nouveau apte à jouer. L'arbitre a alors donné le signal pour reprendre le match avec lui. S'agissait-il d'une décision correcte de la part du premier arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>La décision du premier arbitre était correcte. Pour la sécurité du joueur, le premier arbitre doit interrompre immédiatement l'échange en cas de blessure et autoriser l'entrée du médecin de l'équipe et/ou de l'assistance médicale sur le terrain. Si la blessure semble grave, le joueur doit être retiré du terrain pour permettre une récupération en toute sécurité. La décision principale de l'arbitre est d'accorder au joueur et/ou au médecin un temps raisonnable pour évaluer la gravité de la blessure, tout en limitant ce délai avant qu'un remplacement ne soit nécessaire.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.7, 17.1.2</p>
<p>4.33 VIDEO</p> <p>Un accident se produit au moment d'un remplacement, entraînant un saignement de nez chez le joueur remplaçant. Quelle est la procédure correcte à suivre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Tout d'abord, l'arbitre doit demander une assistance médicale. Il est nécessaire d'arrêter le jeu. Si le joueur ne peut pas se rétablir, le remplacement peut être annulé, ou bien l'équipe peut choisir un autre joueur remplaçant. Puisque le jeu n'a pas repris, le remplacement n'est pas confirmé.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.2.3, 15.7</p>

<p>4.34</p> <p>Le capitaine de l'équipe est blessé avant le début du match. Comment cette situation doit-elle être gérée ?</p>	<p>Décision</p> <p>La procédure dépend du moment où la blessure du capitaine survient. Le principe général est énoncé dans la règle 4.1.3 : une fois que la feuille de match a été signée par les capitaines et les entraîneurs, c'est-à-dire après le tirage au sort, l'équipe ne peut plus modifier la composition de l'équipe (sauf si le Libero est blessé, ne peut pas jouer, et que l'entraîneur souhaite redésigner le capitaine initial comme nouveau Libero). Sur cette base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si la blessure du capitaine survient avant le tirage au sort et qu'il ne peut pas jouer, l'entraîneur doit désigner un nouveau capitaine d'équipe, en traçant un trait sous son numéro et en entourant ce numéro sur la feuille de match. Ce nouveau capitaine aura tous les droits et devoirs, y compris celui de représenter son équipe lors du tirage au sort. • Si la blessure du capitaine survient après le tirage au sort, l'entraîneur ne peut pas désigner un nouveau capitaine officiel. Il doit toutefois nommer un « capitaine de jeu général », qui assumera les fonctions et les droits du capitaine blessé, et signera la feuille de match à la fin du match. <p>Dans les deux cas, la blessure doit être mentionnée sur la feuille de match.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.1.3, 5.1, 5.2.1, 5.2.2</p>
<p>4.35 VIDEO</p> <p>Quelle est la procédure correcte si un joueur blessé n'est pas en mesure de compléter le remplacement de manière formelle en passant par la zone de remplacement (par exemple s'il est évacué hors du terrain) ?</p>	<p>Décision</p> <p>Afin que le remplacement soit clair pour tout le monde, le joueur remplaçant doit prendre la plaquette numérotée du joueur blessé et entrer dans la zone de remplacement. La plaquette doit ensuite être remise au deuxième arbitre, qui la rendra à l'équipe.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.1.1, 17.1.1</p>

<p>4.36 VIDEO</p> <p>En plein échange, deux joueurs japonais tombent au sol. Cela empêche probablement l'équipe adverse de remporter le point. Les arbitres doivent-ils interrompre immédiatement l'échange de jeu ?</p>	<p>Décision</p> <p>Selon les dernières Directives et Instructions pour l'Arbitrage, sauf s'il existe un risque de blessure supplémentaire ou de blessure pour d'autres joueurs, les arbitres doivent marquer un temps d'observation afin de déterminer s'il y a effectivement blessure avant d'interrompre l'échange. Règle : 17.1.1, Directives et Instructions pour l'Arbitrage,</p> <p style="text-align: right;">Règle 13, Point 3</p>
<p>4.37 VIDEO</p> <p>Le joueur de l'équipe du côté droit se rend compte que son équipe va probablement perdre l'échange, et tombe au sol. Quelle est la meilleure façon pour les arbitres de gérer cette situation ?</p>	<p>Décision</p> <p>Les consignes les plus récentes destination des arbitres indiquent qu'ils ne doivent interrompre le rallye qu'en cas de blessure avec saignement ou de traumatisme, et uniquement s'il existe un danger évident que le joueur subisse une blessure supplémentaire ou en cause une à ses coéquipiers. Étant donné qu'un échange dure souvent moins de 5 secondes, une courte pause avant de siffler peut éviter que de telles situations se reproduisent à l'avenir. Les simulations manifestes doivent être traitées comme une conduite incorrecte.</p> <p>Règle : 17.1.1, Directives et Instructions pour l'Arbitrage, Règle 13 Point 3</p>

RETARDS DE JEU

<p>4.38</p> <p>Avant le début du troisième set d'un match, le premier arbitre a sifflé pour inviter les équipes à entrer sur le terrain. Une des équipes n'a pas réagi. Lorsqu'elle a mis trop de temps à répondre, le premier arbitre lui a infligé un avertissement pour retard. L'équipe est ensuite entrée sur le terrain. Cette décision du premier arbitre était-elle appropriée ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, le premier arbitre a agi correctement. Les équipes doivent être invitées à prendre position sur le terrain. Si elles ne réagissent pas, le premier arbitre doit leur adresser un avertissement pour retard. Si l'équipe ne réagit toujours pas, une sanction pour retard doit être appliquée. Si cela reste sans effet, la situation est considérée comme un refus de jouer : l'équipe est alors déclarée forfait et le match est perdu. Dans ce cas, le score est inscrit comme suit : :3 (:25, :25, :25). Si une équipe revient lentement sur le terrain après un temps mort, la même procédure doit être appliquée</p> <p style="text-align: right;">. Règles 6.4.1, 16.1</p>
<p>4.39</p> <p>Une équipe sera-t-elle sanctionnée pour retard si elle forme un regroupement (huddle) sur le terrain ?</p>	<p>Décision</p> <p>Il n'est pas exigé que le premier arbitre accorde plus qu'un délai raisonnable pour que les joueurs prennent position pour l'échange suivant. Il doit cependant autoriser un certain enthousiasme et des encouragements appropriés, sans permettre que cela retarde le jeu. Le premier arbitre doit inviter l'équipe à se placer. S'il/elle constate que les joueurs utilisent ce comportement de manière répétée pour retarder le jeu, une sanction pour retard doit être appliquée. Dans les compétitions majeures, un chronomètre de 15 secondes est utilisé pour réguler le temps entre les échanges ; toutefois, lorsque ce chronomètre est utilisé, le serveur doit toujours disposer des 8 secondes réglementaires après le coup de sifflet de l'arbitre pour exécuter son service.</p> <p style="text-align: right;">Règles 16.1.2, 16.1.5</p>

<p>4.40</p> <p>Un joueur a refusé de jouer parce qu'il y a une zone humide sur le terrain, causée par un coéquipier qui a plongé pour récupérer un ballon. Quelle est la réponse appropriée du premier arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le bon sens est l'élément clé dans ce cas. Il revient au premier arbitre de juger les demandes d'essuyage formulées par les joueurs, notamment si elles sont manifestement utilisées pour retarder le jeu ; le cas échéant, une sanction pour retard peut être appliquée. Lorsque le premier arbitre juge nécessaire que le sol soit essuyé par les essuyeurs officiels, il peut en donner l'ordre. Le contrôle du match repose toujours sur la décision du premier arbitre.</p> <p>Règles 1.5, 5.1.2.2, 6.4.1, 16.2</p>
<p>4.41</p> <p>Pendant l'intervalle entre deux sets, toute une équipe s'est rendue au vestiaire et est revenue après 5 minutes. Le premier arbitre a infligé une sanction pour retard, et le match a repris. S'agissait-il d'une réaction appropriée de la part du premier arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Tout d'abord, une équipe n'est pas autorisée à quitter la zone de compétition sans l'autorisation des arbitres. Néanmoins, après deux minutes et demie, le deuxième arbitre doit aller prévenir l'équipe et lui rappeler de revenir immédiatement sur le terrain, afin d'éviter qu'elle ne soit déclarée forfait. Une fois l'équipe de retour sur le terrain, le premier arbitre doit infliger une sanction pour retard.</p> <p>Règles : 4.2, 6.4.1, 6.4.2, 18.1</p>
<p>4.42</p> <p>Quelle est la réaction appropriée du premier arbitre si des spectateurs interrompent le match ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le premier arbitre doit arrêter le match, et l'organisateur ou le Délégué Technique FIVB doit prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre. Cette interruption doit être consignée sur la feuille de match.</p> <p>Règles : 17.2, 17.3</p>

4.43 [VIDEO](#)

Pendant le 4^e set, alors que le score était de 27-27, le premier arbitre a infligé un carton rouge à la libéro de l'équipe blanche en raison de sa conduite grossière envers lui (le score devient alors 27-28 en faveur de l'équipe noire). Après cette décision, l'entraîneur de l'équipe blanche a refusé de poursuivre le match et a retiré l'équipe du terrain en signe de protestation contre la sanction infligée à la libéro. Suite à cette réaction de l'entraîneur, le premier arbitre lui a infligé un carton rouge, ce qui a mis fin au set et au match.

La décision du premier arbitre était-elle correcte ?

Décision

La décision d'attribuer un carton rouge par le premier arbitre n'était pas correcte. L'arbitre aurait dû inviter la capitaine de l'équipe qui refusait de poursuivre le jeu à venir à la chaise, et lui demander de faire revenir son équipe sur le terrain pour reprendre le match. Si l'équipe ne réagissait pas à cette invitation et persistait à refuser de jouer, l'arbitre aurait alors dû sanctionner ce comportement, en commençant par une sanction pour retard, voire en déclarant l'équipe forfait si nécessaire.

Règles : 1.5, 5.1.2.2, 6.4.1, 16.2

INTERFÉRENCES EXTERNES

4.44 [VIDEO](#)

Après une défense (dig) d'un joueur dans la zone libre derrière la ligne de fond, dirigeant le ballon vers le terrain, celui-ci a heurté la caméra sur grue qui avait pénétré dans l'espace de jeu. Les arbitres doivent arrêter le jeu. Comment le premier arbitre doit-il considérer cette situation — comme « dehors » ou comme une « interférence extérieure » ?

Décision

Dans l'aire de jeu, les joueurs ont la priorité pour jouer. Si le ballon touche un objet extérieur ou une personne pénétrant depuis l'extérieur de l'aire de jeu, par exemple une caméra sur grue, cela doit être considéré comme une « interférence extérieure » et le rallye doit être rejoué.

Dans la vidéo, le Libero était sur le point de jouer le ballon et de poursuivre le rallye, mais la caméra sur grue l'en a empêché. Cela doit être considéré comme une « interférence extérieure » et le rallye devait être rejoué.

Si la défense (dig) avait été mal dirigée vers les spectateurs, sans qu'aucun joueur ne puisse jouer le ballon, l'arbitre n'aurait pas considéré cela comme une interférence extérieure, mais comme un ballon « dehors ».

Règles 17.2

<p>4.45 VIDEO</p> <p>Un attaquant central, pendant la préparation de l'attaque, a perdu une chaussure qui est tombée dans la zone avant. Il a effectué son attaque, puis l'équipe a perdu le rallye. À la fin du point, le central a demandé à récupérer sa chaussure. Les arbitres ne sont pas intervenus, ni pendant ni après le rallye. Comment les arbitres devraient-ils gérer correctement une telle situation ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le principe fondamental est la sécurité des joueurs. Si les arbitres jugent que la chaussure, en tant qu'élément de l'équipement du joueur, constitue un objet dangereux, ils doivent arrêter le jeu. Étant donné qu'il est évident que le joueur n'a pas perdu sa chaussure intentionnellement, sa demande pour la récupérer ne peut pas être considérée comme un retard de jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2</p>
<p>4.46 VIDEO</p> <p>Si un joueur, courant pour jouer le ballon, entre en collision avec la chaise de l'arbitre, le rallye doit-il automatiquement être interrompu et rejoué ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. L'arbitre doit juger si cette collision a une influence sur son activité ou si elle a causé une blessure au joueur. Si l'arbitre ne peut pas poursuivre son travail normalement, le rallye doit être arrêté et rejoué. S'il n'y a pas d'interférence due à la collision, le rallye doit se poursuivre sans interruption.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2</p>
<p>4.47 VIDEO</p> <p>Après la vérification vidéo, les supporters de l'équipe perdante se sont déplacés sur le côté du terrain pour manifester leur désapprobation du résultat. Comment les arbitres doivent-ils réagir ?</p>	<p>Décision</p> <p>Dans ce cas, le deuxième arbitre a réagi avec calme, conformément à nos directives sur une gestion fluide de l'arbitrage, en guidant avec tact les spectateurs vers leurs sièges. Si la manifestation avait été plus importante, les arbitres auraient été habilités à interrompre le match et à demander aux organisateurs de rétablir l'ordre.</p> <p style="text-align: right;">Règle :23.2.3</p>

<p>4.48 VIDEO</p> <p>Pendant le match, en raison de l'inattention d'un ramasseur de balles, un second ballon a roulé sur le terrain. La situation n'a été remarquée ni par le premier arbitre, ni par le second. À la fin de l'échange, le premier arbitre a décidé de rejouer le point en raison d'une interférence extérieure. Était-ce une décision correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, ce n'était pas une décision correcte. En effet, le ballon est entré sur le terrain au tout dernier moment de l'échange, sans interférer avec le jeu ni représenter un risque de blessure pour les joueurs. Le principe fondamental est la sécurité des joueurs. Ainsi, si les arbitres s'aperçoivent qu'un second ballon est sur le terrain ou est sur le point d'y rouler, ils doivent interrompre l'échange. Si le second ballon a été envoyé intentionnellement sur le terrain par un membre d'équipe, la philosophie reste la même, mais cette action doit être considérée comme agressive, ce qui entraîne la disqualification de ce membre. Comme mentionné dans le cas 8.2, si, selon le jugement du premier arbitre, il existe une situation dangereuse ou une réelle influence sur la poursuite du jeu, il doit immédiatement arrêter le jeu et rejouer l'échange. En revanche, si le rallye est déjà terminé ou s'il n'y a aucune influence sur l'issue, il n'est pas nécessaire d'ordonner un replay. Les arbitres doivent être capables de faire la distinction entre ces deux situations.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2</p>
<p>4.49 VIDEO</p> <p>L'entraîneur a intercepté l'attaque de l'adversaire, près de la ligne latérale, d'une manière telle qu'un doute subsiste quant à savoir si le ballon serait retombé à l'intérieur ou à l'extérieur du terrain. Que doit faire le premier arbitre dans cette situation ?</p>	<p>Décision</p> <p>Une attaque qui touche l'entraîneur adverse dans la zone libre est considérée comme fautive, le ballon étant déclaré dehors, conformément au règlement. Cependant, si l'entraîneur intercepte le ballon près de la ligne et que les arbitres ou le juge de ligne ne peuvent pas déterminer le point de chute exact en raison de cette interception, le ballon doit être considéré comme dedans et l'entraîneur doit recevoir un avertissement verbal. En cas de sanction antérieure, une sanction plus sévère doit être appliquée conformément à l'échelle des sanctions.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2</p>

CHAPITRE 5 – LIBERO

<p>5.1</p> <p>Le libéro peut-il entrer en jeu sans la permission du 2e arbitre après la vérification des positions avant le set?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui il peut.</p> <p>Le joueur de départ doit être sur le terrain au moment de la vérification des positions. Dès que le 2e arbitre a vérifié les positions, le libéro peut remplacer le joueur de la ligne arrière. L'équipe n'a pas besoin de commencer avec, ou même d'utiliser un libéro.</p> <p>Règles 19.3.2.4, 19.3.2.8, 24.3.1</p>
<p>5.2</p> <p>Une équipe a déjà utilisé tous les remplacements légaux dans un set lorsqu'un joueur sur le terrain est expulsé et que le libéro est assis sur le banc. Comment le match devrait-il continuer?</p>	<p>Décision</p> <p>Le Libero inscrit sur la feuille de match n'est jamais autorisé à devenir un joueur régulier durant la rencontre.</p> <p>Cependant, un remplacement exceptionnelle (n'impliquant pas le Libero) peut être effectuée si l'entraîneur souhaite opter pour cette solution, mais dans ce cas, le joueur expulsé ne sera pas autorisé à rejouer plus tard dans le match.</p> <p>Règles 6.4.3, 15.7, 15.8</p>
<p>5.3</p> <p>Le libéro peut-il être autorisé à entrer dans le match par une procédure de remplacement régulière à la place d'un joueur blessé?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, le libéro n'est autorisé à participer à aucun remplacement, régulier ou exceptionnel.</p> <p>Règles 15.5, 15.7, 17</p>

<p><u>5.4</u></p> <p>Le libéro était sur le terrain pour le joueur n°5 et a été expulsé du set.</p> <p>Quel est la procédure correcte pour continuer le match?</p>	<p>Décision</p> <p>Si l'équipe a deux libéros, l'entraîneur peut remplacer immédiatement le libéro au jeu sanctionné par le deuxième libéro ou par le n°5. Si l'équipe ne possède qu'un seul libéro, elle peut choisir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • renvoyer le joueur n°5 sur le terrain à la place du libéro et jouer sans libéro pour le reste du set, ou • l'entraîneur désigne un nouveau libéro parmi les joueurs qui ne sont pas sur le terrain au moment de la re-désignation et à l'exception du joueur changé par le libéro ; et le nouveau libéro peut remplacer immédiatement et directement le libéro au jeu expulsé (qui n'est alors plus autorisé à jouer jusqu'à la fin du match) . <p style="text-align: right;">Règles 6.4.3, 19.1.1, 19.3.2, 19.3.2.8, 19.4</p>
<p><u>5.5 VIDEO</u></p> <p>Un changement de libéro peut-il avoir lieu en même temps qu'un remplacement?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, car le «changement» n'est pas un «remplacement» et vice versa.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.3.2, 19.3.2, 19.3.2.8</p>
<p><u>5.6 VIDEO</u></p> <p>Le libéro qui changeait pour le joueur en position 1 est monté au jeu après le coup de sifflet de l'arbitre mais avant la frappe de service.</p> <p>Quelle est la réponse appropriée du 1er arbitre?</p>	<p>Décision</p> <p>Si c'était la première fois dans le match, le 1er arbitre devrait laisser l'échange de jeu se poursuivre sans interruption. Après l'échange de jeu, il doit informer le capitaine au jeu que la procédure n'est pas correcte. Les changements tardifs ultérieurs devraient immédiatement amener des sanctions pour retard de jeu, interrompant ainsi l'échange.</p> <p>Le changement du libéro reste toutefois valable. Si le changement a été effectué après la frappe de service, le 1er arbitre doit siffler cela comme une faute de position.</p> <p style="text-align: right;">Règle 19.3.2.5</p>

<p><u>5.7</u></p> <p>Une équipe a effectué un changement illégal avec libéro, mais cela a été remarqué avant que le service ne soit effectué.</p> <p>Comment cela devrait-il être géré?</p>	<p>Décision</p> <p>Si cela se remarque, le 2e arbitre sifflera pour rappeler le joueur. Le changement illégal sera annulé et l'équipe sera sanctionnée pour retard. Si on le remarque après la fin de l'échange, les conséquences sont les mêmes que pour un remplacement illégal.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.2.1, 19.3.2.9, 23.2.3</p>
<p><u>5.8</u></p> <p>En courant après un ballon, le seul libéro de l'équipe (remplaçant le N°4) s'est blessé au muscle de la jambe et ne pouvait plus jouer.</p> <p>l'entraîneur a ensuite décidé qu'il souhaitait que le joueur n°4 devienne le libéro re-désigné.</p> <p>Est-ce possible?</p>	<p>Décision</p> <p>Pas directement parce que le joueur changé par le libéro est exclu d'une re-désignation au moment de la demande de re-désignation.</p> <p>Si l'entraîneur veut que le joueur n°4 soit le nouveau libéro, le n°4 doit tout d'abord retourner sur le terrain pour changer le libéro blessé, et être remplacé légalement. Ensuite, il ne pourra entrer sur le terrain en tant que nouveau libéro qu'après un échange de jeu terminé, car le deuxième changement serait illégal lors de la même interruption.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.1.3., 19.3.2.2, 19.3.2.8, 19.4.2</p>
<p><u>5.9.</u></p> <p>Est-il permis d'être entraîneur et libéro en même temps?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Les règles n'interdisent pas au Libero d'être également l'entraîneur.</p> <p style="text-align: right;">Règle 5.2.3.4</p>
<p><u>5.10</u></p> <p>Le capitaine de l'équipe a été blessé sur le terrain et a dû être remplacé. L'entraîneur a demandé que le Libero devienne le nouveau capitaine de jeu. Est-ce permis ?</p>	<p>Décision</p> <p>C'est autorisé. Conformément au règlement, le ou les Libero peuvent devenir capitaine d'équipe ou capitaine de jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règles 5</p>

<p><u>5.11</u></p> <p>Une erreur de deux joueurs a amené le libéro/ joueur changé par le libéro à quitter le terrain brièvement (cet événement n'avait pas encore été enregistré sur la feuille de contrôle du Libéro) - mais ils ont immédiatement corrigé l'erreur eux-mêmes. Est-ce que cela compte comme un changement ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, cela ne compte pas comme un changement, car il doit y avoir un échange de jeu terminé entre deux changements du libéro. C'était une erreur évidente, mais elle ne devrait pas être considérée comme une faute</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.2.1, 19.3.2.2</p>
<p><u>5.12</u></p> <p>Une équipe a oublié de changer le libéro quand il a tourné vers la ligne avant en position 4.</p> <p>Quelle est la procédure correcte, lorsque les arbitres réalisent cette erreur évidente ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le Libero n'a pas le droit de jouer en zone avant, et il doit quitter le terrain après avoir tourné en position 4.</p> <p>Le 1^{er} arbitre doit retarder le signal pour le prochain service pendant un laps de temps</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.1.1, 28.2.2.1, 28.2.2.2</p>
<p><u>5.13.</u></p> <p>Le libéro a été changé et immédiatement renvoyé sur le terrain (sans échange de jeu entre les deux changements).</p> <p>Est-ce permis?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, c'est un cas typique de changement illégal de libéro. Au moment du 2e changement, le 2e arbitre doit rejeter celui-ci et le 1er arbitre doit donner une sanction pour retard de jeu. Lorsqu'il y a un marqueur adjoint, il est de son devoir de vérifier les changements de libéro.</p> <p>Dans ce cas, il doit appuyer sur la sonnerie pour signaler la faute commise.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.2.9, 23.2.3</p>
<p><u>5.14</u></p> <p>Le Libero a été remplacé par un joueur régulier. Après le service, un ballon de réserve a pénétré sur le terrain, et l'échange a été arrêté. Avant le coup de sifflet pour rejouer l'échange, le Libero a tenté de remplacer le joueur en position n°6. Le deuxième arbitre l'a rappelé. Est-ce une action correcte de la part du deuxième arbitre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, il s'agit d'une action correcte de la part du deuxième arbitre. C'est un cas de remplacement illégal du Libero, car aucun rallye complet n'a eu lieu entre les deux remplacements du Libero. Au moment du second remplacement, le deuxième arbitre doit le rejeter, et le premier arbitre doit infliger une sanction pour retard de jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règle 19.3.2.1</p>

<p><u>5.15.</u></p> <p>Le libéro d'une équipe s'est blessé pendant le match et le 2e arbitre a autorisé le médecin, assisté de l'entraîneur, à se rendre sur le terrain pour vérifier la gravité de la blessure. Ils ont décidé de sortir le libéro du terrain et de renvoyer le joueur changé sur le terrain. Après avoir été emmené hors du terrain, le libéro a affirmé qu'il s'était rétabli et a insisté pour revenir sur le terrain pour jouer. Les arbitres ont permis au libéro de revenir sur le terrain et de reprendre le match.</p> <p>Était-ce correct?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, cela n'aurait pas dû être autorisé. Même s'il s'agissait d'une blessure, le libéro pouvait être changé par un changement régulier. Cependant, le libéro a toujours le droit de participer au match jusqu'à ce qu'il soit déclaré incapable de continuer (règle 19.4.2).</p> <p>Ainsi, cette situation était une erreur car deux changements consécutifs ont eu lieu sans aucun échange de jeu terminé entre les deux. C'est un cas de remplacement illégal du libéro.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.2.1, 19.3.2.8</p>
<p><u>5.16</u></p> <p>Le Libero de l'équipe « A » s'est blessé au bras pendant le match, et un nouveau Libero a été redésigné. Le Libero initial est resté sur le banc jusqu'à la fin de la rencontre. Cela aurait-il dû être autorisé ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Le joueur était mobile, ne présentant aucun obstacle ou danger pour lui/elle-même ou ses coéquipiers.</p> <p>Ce dernier point est crucial pour la décision. Le joueur devrait être autorisé à rester sur le banc. Si le joueur avait dû être soigné, il aurait été conseillé au médecin de l'équipe de le placer derrière le banc ou dans un lieu sûr en dehors de la zone de contrôle de la compétition.</p> <p style="text-align: right;">Diagramme 1a et Définitions Règles 19.3.2.8</p>
<p><u>5.17.</u></p> <p>Quand est-ce que deux changements de libéro peuvent avoir lieu pendant la même interruption pour la même équipe?</p>	<p>Décision</p> <p>Dans 2 cas seulement, 2 changements de libéro peuvent avoir lieu dans la même interruption.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. lorsqu'une pénalité a été donnée. 2. lorsque, immédiatement après l'entrée du libéro sur le terrain, un échange de jeu est devenu incomplet en raison de la blessure du libéro en jeu. <p style="text-align: right;">Règles 6.1.3, 19.3.2.1</p>

<p><u>5.18</u></p> <p>Le libéro en jeu s'est plaint de se sentir malade. Est-il permis de re-désigner un nouveau libéro?</p>	<p>Décision</p> <p>Si l'équipe a deux libéros, en cas de blessure ou de maladie du libéro en jeu, il peut être changé par le deuxième libéro. Dans le cas où une équipe ne possède qu'un seul libéro ou si le second libéro est devenu incapable de jouer pendant qu'il est sur le terrain, il peut être remplacé par une procédure de re-désignation.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.2.2</p>
<p><u>5.19</u></p> <p>Le marqueur a inscrit le numéro « 15 » pour le Libero, au lieu de « 5 ». L'entraîneur et le capitaine de l'équipe ont signé la feuille d'équipe. Que doit-il se passer si cela est découvert ?</p>	<p>Décision</p> <p>Ceci est une erreur administrative et n'aura aucune conséquence pour l'équipe. Le marqueur corrigera le numéro dans la case "Remarques".</p> <p style="text-align: right;">Règle 19.1.2</p>
<p><u>5.20</u></p> <p>Lors du 1^{er} set du match, le libéro de 'A' a joué dans une vareuse de la même couleur et du même design que le reste de l'équipe. Avant le début du 2e set, l'entraîneur de «B» a protesté contre cette situation.</p> <p>Quelle est la bonne décision?</p>	<p>Décision</p> <p>Parce que le mauvais maillot n'a eu aucune influence sur le match, le résultat du 1er set ne sera pas annulé et aucune sanction ne sera infligée à l'équipe «A». Le libéro doit cependant changer de maillot.</p> <p style="text-align: right;">Règle 19.2</p>

<p><u>5.21.</u></p> <p>Deux joueurs ont tenté de contrer l'attaque d'un adversaire et ont sauté au filet. Entre eux, le libéro a également sauté, mais n'a dépassé à aucun moment la partie supérieure du filet avec une partie quelconque de son corps. Néanmoins, le 2e arbitre siffla ceci comme tentative de contre.</p> <p>Cette décision était-elle correcte?</p>	<p>Décision</p> <p>La décision n'était pas correcte. Étant donné que le libéro n'a à aucun moment dépassé la partie supérieure du filet avec une quelconque partie de son corps, son saut ne pouvait être considéré comme une tentative de contre.</p> <p>Règles 14.1.1, 14.1.2, 14.1.3</p>
<p><u>5.22</u></p> <p>Le libéro est sorti du terrain. Le serveur a été sifflé pour un retard de service (8 secondes).</p> <p>Le libéro peut-il maintenant rentrer à nouveau sur le terrain?</p>	<p>Décision</p> <p>Ce service (faute) doit être considéré comme un échange de jeu terminé. Par conséquent, le libéro sera autorisé à rentrer à nouveau sur le terrain.</p> <p>Règles 6.1.3, 19.3.2.1, 19.3.2</p>
<p><u>5.23.</u></p> <p>l'entraîneur a déclaré le seul libéro incapable de jouer et souhaitait re-désigner un nouveau libéro.</p> <p>Qui peut être re-désigné comme nouveau libéro et quand?</p>	<p>Décision</p> <p>Sauf pour le remplaçant régulier, tout joueur sur le banc au moment de la demande de re-désignation peut être re-désigné comme nouveau Libero. Le Libero initial ne peut plus revenir dans le match à aucun moment.</p> <p>Si l'entraîneur souhaite que le remplaçant régulier devienne le nouveau Libero, il/elle doit d'abord effectuer un remplacement légal.</p> <p>Si le Libero en fonction est déclaré inapte à jouer, il/elle doit être remplacé(e) par le remplaçant régulier, et le nouveau Libero a le droit d'entrer sur le terrain après un échange complet.</p> <p>Règles 19.3.2.8, 19.4.2.1, 19.4.2.4</p>

<p><u>5.24. VIDEO</u></p> <p>Une équipe avait deux Libero enregistrés, les numéros 11 et 16. Ce dernier portait un maillot de la même couleur et du même design que les joueurs réguliers de l'équipe. L'équipe a demandé un remplacement, et le joueur numéro 16 s'est présenté dans la zone de remplacement pour entrer à la place d'un joueur sur le terrain. Le marqueur a immédiatement signalé que cette demande n'était pas légale. Comment le match doit-il se poursuivre ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le Libero n'a pas le droit de participer à un remplacement, qu'il soit régulier ou exceptionnelle. Par conséquent, la demande de remplacement doit être considérée comme illégale. Comme cette demande a été détectée avant la reprise du jeu, elle doit être refusée et une sanction pour retard doit être infligée à l'équipe fautive.</p> <p>Cependant, le Libero doit changer de maillot. Les arbitres doivent contrôler rigoureusement les équipes et les tenues des joueurs, en comparant les joueurs et les numéros de maillot avant le début du match, afin d'éviter ce type de situation.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.5.1, 15.7, 16.1.3, 19.2</p>
<p><u>5.25.</u></p> <p>Une équipe avait 2 libéros enregistrés. Après le 2e set, l'entraîneur a déclaré les deux libéros incapables de jouer et a re-désigné un nouveau libéro pour les remplacer.</p> <p>Est-ce permis?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, c'est permis.</p> <p>Il n'est pas interdit de déclarer les deux libéros incapables de jouer dans le même temps. Aucun des libéros de départ ne pourra réintégrer le match après la re-désignation, mais ils ont le droit de s'asseoir sur le banc ou de se trouver dans la zone d'échauffement.</p> <p style="text-align: right;">Règle 19.4.2.1, 19.4.2.2.</p>
<p><u>5.26. VIDEO</u></p> <p>Recevant une fausse attaque de la part du passeur de l'équipe B, le ballon a été joué avec les doigts d'une main au-dessus la tête par le libéro de l'équipe A qui se trouvait dans la zone avant. Ce ballon a été attaqué par un coéquipier alors que le ballon se trouvait complètement au-dessus du bord supérieur du filet au moment de la frappe.</p> <p>Comment doit-on considérer cette action ? Était-elle légale ou illégale?</p>	<p>Décision</p> <p>Selon l'approche de la règle, si l'action du libéro est faite avec les doigts ouverts comme une passe intentionnelle et classique, elle est considérée comme une faute. Cependant, si le libéro se protège le corps/visage au lieu de faire une passe, cela devrait être une action légale.</p> <p style="text-align: right;">Règle 13.3.6., 19.3.1.4.</p>

5.27 NOUVEAU [VIDEO](#)

Le Libero, situé dans la zone avant, a joué le ballon avec une passe classique au-dessus de la tête (passe à dix doigts). Au moment du contact avec le ballon, il a reculé derrière la ligne d'attaque, tout en soulevant l'autre jambe en l'air. Son coéquipier a ensuite effectué une attaque en frappant le ballon au-dessus du bord supérieur du filet. Le premier arbitre a jugé cette action comme une faute et a accordé le point à l'équipe adverse. Sa décision était-elle correcte ?

Décision

Oui. Dans une telle situation, c'est le dernier contact du Libero avec le sol qui est pris en compte. Ce principe s'applique également dans le cas du service sauté et de l'attaque depuis la zone arrière.

Même si la jambe gauche était en l'air, son dernier point de contact avec le sol se trouvait dans la zone d'attaque. Par conséquent, effectuer une attaque complète sur ce ballon, lorsqu'il est entièrement au-dessus du bord supérieur du filet au moment de la frappe, constitue une faute.

Règles : 13.3.6. et 19.3.1.4.

CHAPITRE 6 – CONDUITE DES PARTICIPANTS

<p>6.1</p> <p>Le 1er arbitre a averti un joueur pour inconduite mineure, allant directement à l'ETAPE 2 des procédures pour inconduite mineure et lui montrant un carton jaune, ce qui doit être enregistré sur la feuille de match.</p> <p>Est-ce une action correcte du 1er arbitre?</p>	<p>Décision</p> <p>C'est une action correcte de la part de l'arbitre. Ces inconduites mineures doivent être contrôlées par le 1er arbitre. Le carton jaune doit être enregistré.</p> <p>Le 1er arbitre peut donner un avertissement verbal à l'équipe via le capitaine au jeu (étape 1) si l'inconduite mineure est de nature générale.</p> <p>Cependant, en fonction de la gravité de l'inconduite mineure, il peut commencer par la phase 2 en montrant directement un carton jaune au joueur concerné ou à un membre de l'équipe par l'intermédiaire du capitaine au jeu.</p> <p>L'arbitre a le pouvoir de passer directement aux sanctions si une infraction est de nature sérieuse.</p> <p>Règles 21.1, 21.2</p>
<p>6.2</p> <p>Le 2ème arbitre a observé une tentative de tromperie (un contreur a tiré sur le filet) et sifflé la fin de l'échange en faveur de l'équipe attaquante. Le 1er arbitre a ensuite donné un avertissement au joueur en utilisant un carton jaune.</p> <p>Est-ce la pénalisation correcte pour lui/elle?</p>	<p>Décision</p> <p>La décision du 1er arbitre n'était pas correcte. L'échange de jeu doit être remporté par l'équipe attaquante en raison du contact avec le filet du joueur adverse, ce qui interféra avec le jeu. Le contreur aurait alors dû recevoir une pénalité pour conduite grossière pour avoir essayé de tromper les arbitres.</p> <p>Règles 21.2.1, 21.3</p>

<p><u>6.3</u></p> <p>L'entraîneur de «A» s'est levé à la fin d'un échange et a agité les bras de manière à suggérer un dégoût vis-à-vis de la décision de l'arbitre.</p> <p>Est-ce autorisé?</p>	<p>Décision</p> <p>l'entraîneur doit être autorisé à exprimer certaines réactions normales. Si la réaction est considérée comme étant une inconduite mineure atteignant le niveau 2, l'entraîneur doit être averti par le 1er arbitre en utilisant un carton jaune. En cas de récidive, il devrait être sanctionné par un carton rouge pour conduite grossière.</p> <p>Si l'infraction a eu lieu lors d'un échange, la pénalité doit être imposée à la fin de l'échange, en plus du résultat de l'échange.</p> <p style="text-align: right;">Règles 5.2, 21.1, 21.2, 21.3</p>
<p><u>6.4</u></p> <p>Entre les sets, le 1er arbitre a infligé une pénalité pour conduite grossière à l'équipe «A», qui devait servir en premier lors du set suivant.</p> <p>Qu'est-ce qui se passe ensuite?</p>	<p>Décision</p> <p>Les sanctions imposées entre les sets sont appliquées au set suivant. Ainsi, avant le premier service, le premier arbitre doit signaler la sanction infligée à l'équipe A. L'équipe B reçoit un point, effectue une rotation et engage le service.</p> <p>Voici un résumé des infractions pouvant survenir entre les sets, avec les sanctions correspondantes à enregistrer sur la feuille de match :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Avertissement contre un membre de n'importe quelle équipe (carton jaune). – Sanction contre un membre de l'équipe au service : l'équipe réceptrice gagne un point, effectue une rotation et obtient le service. – Sanction contre un membre de l'équipe réceptrice : point attribué à l'équipe au service. – Sanctions contre chaque équipe, quel que soit l'ordre dans lequel elles ont été données : chaque équipe reçoit un point (score : 1-1) et chaque équipe effectue une rotation d'une position. Le score n'est pris en compte que si chaque équipe a été sanctionnée. <p style="text-align: right;">Règle 21.5</p>

<p>6.5 VIDEO</p> <p>Après la fin d'un échange, le passeur a tiré sur le bas du filet.</p> <p>Cela aurait-il dû être une faute?</p>	<p>Décision</p> <p>Non.</p> <p>Vu que le contact montré sur la vidéo s'est produit après l'échange, cela ne peut pas être considéré comme une faute technique.</p> <p>En regard de la conduite inappropriée selon la règle 21.3, le 1er arbitre a le pouvoir de sanctionner un joueur en fonction de la gravité de l'infraction. Tirer sur le filet peut être une réaction émotionnelle normale d'un joueur déçu et peut être contrôlé par l'art de l'arbitrage. Dans certains cas, tirer intentionnellement le filet peut être considéré comme une conduite grossière, par exemple pendant l'échange pour tromper l'arbitre et/ou l'adversaire.</p> <p>Cependant, selon l'approche actuelle, si le deuxième arbitre observe des gestes antisportifs ou des échanges de paroles entre les adversaires, ou un comportement similaire, il peut ordonner aux joueurs de changer de comportement en leur demandant de se calmer.</p> <p>Règles 21.2, 21.2.1, 21.3, Directives et instructions 24.7</p>
<p>6.6</p> <p>Un joueur s'est dirigé vers le 1er arbitre en faisant de grands gestes et en criant vers lui, même après un avertissement.</p> <p>Comment devrions-nous considérer cette action?</p>	<p>Décision</p> <p>Cela devrait être considéré comme un comportement injurieux et sanctionné par des cartons rouges et jaunes dans la même main.</p> <p>Règles 21.1, 21.2, 21.3</p>
<p>6.7</p> <p>Un joueur a été expulsé directement du terrain sans avertissement préalable.</p> <p>Comment devrions-nous considérer par la suite un comportement incorrect mineur d'un autre membre de la même équipe?</p>	<p>Décision</p> <p>Le 1er arbitre devrait normalement essayer d'empêcher une équipe d'atteindre le niveau de sanction.</p> <p>Cependant, si un cas évident de conduite injurieuse est commis en premier lieu, l'arbitre doit expulser le joueur sans sanction préalable.</p> <p>Le 1er arbitre peut adresser un avertissement aux autres membres de l'équipe après l'expulsion - mais une fois que le carton jaune est montré, il ne peut plus être montré à aucun des membres de l'équipe.</p> <p>Règle 21</p>

<p>6.8</p> <p>Le joueur numéro 5 a été exclu du set. Où doit-il se rendre après avoir quitté le terrain ?</p>	<p>Décision</p> <p>Décision Le joueur expulsé doit retourner au vestiaire de son équipe (accompagné par l'arbitre de réserve) pour le reste du set en cours. À la fin du set, ce joueur doit revenir dans la zone de compétition.</p> <p style="text-align: right;">Règle 21.3.2.1, D9a</p>
<p>6.9 VIDEO</p> <p>Au moment du service, le deuxième arbitre siffle une faute de position contre l'équipe en réception. L'entraîneur proteste avec colère et conteste la décision en affirmant que les positions de son équipe étaient correctes « selon les nouvelles règles ». Il dépasse alors toute limite en répétant plusieurs fois à l'arbitre : « Vous ne connaissez pas les règles ».</p>	<p>Décision</p> <p>Il s'agit d'un cas où le premier arbitre doit protéger le deuxième arbitre.</p> <p>Le comportement et les propos de l'entraîneur dépassent le cadre acceptable. En tolérant cette attitude, l'entraîneur devient le centre de l'attention.</p> <p>Malgré l'approche raisonnable du deuxième arbitre pour expliquer la situation au capitaine de jeu, l'entraîneur a poursuivi ses protestations et a tenté de discréditer la décision du deuxième arbitre.</p> <p>Le premier arbitre aurait dû sanctionner ce comportement irrespectueux de l'entraîneur par une pénalité.</p> <p style="text-align: right;">Règle 21</p>
<p>6.10</p> <p>Après le match, un capitaine d'équipe a adopté un comportement très antisportif envers le premier arbitre. Quelle est la procédure correcte que doit suivre ce dernier ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le joueur doit malgré tout être sanctionné d'une manière ou d'une autre. Toutefois, pour les compétitions de la FIVB, puisque le match n'est pas considéré comme terminé au coup de sifflet final des arbitres, le comportement du capitaine d'équipe doit être signalé au Délégué Technique de la FIVB, et les détails de l'incident consignés dans la case REMARQUES de la feuille de match. Le Comité de Contrôle de la FIVB dispose d'un éventail de sanctions, y compris la suspension de la compétition.</p>

<p>6.11</p> <p>Le remplaçant du Libero était assis sur le banc . Le premier arbitre l'a sanctionné d'une pénalité. Le joueur n'a pas cessé son comportement et a applaudi l'arbitre. Le premier arbitre l'a alors sanctionné d'une expulsion. Le joueur expulsé a poursuivi son comportement et a finalement été disqualifié. Quelle est la procédure correcte pour poursuivre le match ?</p>	<p>Décision</p> <p>Puisque le Libero ne peut pas jouer dans la zone avant, le joueur expulsé ou disqualifié doit être remplacé immédiatement, par un remplacement régulier ou exceptionnel. Cela peut être effectué sans que le Libero ait à quitter le terrain, ni que l'équipe soit obligée de jouer sans joueur de remplacement.</p> <p>Après l'application de la sanction, l'entraîneur (ou le capitaine) doit, à l'aide du signal de main approprié, informer simplement l'arbitre concerné du numéro du joueur qui remplace celui disqualifié. Cette information est inscrite sur la feuille de match.</p> <p>Règles : 6.4.3, 15.5.2, 15.8, 21.3.3.1, 21.4.3</p>
--	--

CHAPITRE 7 – LES ARBITRES ET LEURS RESPONSABILITÉS

<p><u>7.1</u></p> <p>Le 2nd arbitre a demandé à un entraîneur de ne pas parler avec le marqueur ou de ne pas le distraire. Est-ce une action correcte de la part du 2nd arbitre?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, c'est correct de la part du deuxième arbitre. Dans un esprit de bon arbitrage, si de telles situations peuvent être résolues par le deuxième arbitre sans formalisme, cela devrait être fait.</p> <p style="text-align: right;">Règle 23.3.2.2</p>
<p><u>7.2</u></p> <p>Un joueur remplaçant peut-il s'asseoir par terre dans la zone d'échauffement au lieu de rester debout ou de faire des étirements ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, les joueurs ne sont pas tenus de rester debout dans la zone d'échauffement. En revanche, ils ne peuvent pas s'asseoir sur les bancs, les chaises, les rambardes ou les murs dans cette zone, sauf raison particulière autorisée par le Délégué Technique de la FIVB.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.2.1, 4.2.3, 24.2.4, 24.2.5</p>
<p><u>7.3</u></p> <p>Un entraîneur peut-il demander au marqueur des informations à propos du nombre de Temps-Morts qui ont été pris par <u>l'autre</u> équipe ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le marqueur ne doit pas répondre au(x) entraîneur(s). De manière générale, les entraîneurs ne sont pas autorisés à demander des informations au marqueur.</p> <p>Cependant, lorsque l'on utilise un tableau électronique et que le nombre d'interruptions n'est pas indiqué, les entraîneurs ont le droit de demander cette information au marqueur, mais uniquement pour leur propre équipe et à un moment qui ne perturbe pas le marqueur ni ne retarde le jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règle 25.2.2</p>

<p><u>7.4</u></p> <p>Un capitaine peut-il déposer une réclamation officielle sur la feuille de match s'il n'a pas informé l'arbitre de son intention pendant le match ?</p>	<p>Décision</p> <p>« Si, au moment de l'incident, le capitaine de l'équipe n'a pas exprimé d'intention de protester, il ne peut pas déposer une réclamation écrite sur la feuille de match à la fin de la rencontre.</p> <p style="text-align: right;">Règles 5.1.2.1, 5.1.3.2, 23.2.4</p>
<p><u>7.5</u></p> <p>L'arbitre peut-il inverser une décision même après la fin d'un set ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Jusqu'au début du set suivant, les arbitres sont autorisés à corriger immédiatement leurs décisions à propos de l'application des règles, s'ils réalisent qu'ils se sont trompés. Le résultat du match sera corrigé de la façon appropriée.</p>
<p><u>7.6</u></p> <p>Après qu'une demande de 3ème Temps-Morts ait été refusée comme une demande non fondée, l'entraîneur changea d'avis et envoya un joueur pour un remplacement.</p> <p>Est-ce autorisé ?</p>	<p>Décision</p> <p>A condition qu'il n'y ait pas eu de coup de sifflet pour le service, cette demande de remplacement doit être autorisée puisque légale - seul le Temps- Mort était illégal. Par contre la demande non fondée pour le Temps-Mort doit être enregistrée sur la feuille de match.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.1, 15.2.1, 15.11, 16.1, 16.2, 24.2.6, 24.2.7</p>
<p><u>7.7</u></p> <p>« Pendant un temps-mort, un entraîneur a réuni toute son équipe dans le coin le plus éloigné de la zone libre, près de la zone d'échauffement. Est-ce autorisé ?</p>	<p>Décision</p> <p>« L'équipe doit se rendre dans la zone libre près de son banc pendant un temps-mort, et le deuxième arbitre doit inviter l'équipe à le faire.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.4.2</p>

<p><u>7.8</u></p> <p>L'entraîneur-adjoint est venu sur la ligne latérale pour aider les joueurs à trouver une zone humide sur le terrain.</p> <p>Le 1er arbitre a alors appelé le capitaine au jeu pour lui demander de dire au(x) entraîneur(s)-adjoint(s) de rester sur le banc.</p> <p>Le 1er arbitre a-t-il pris une bonne décision?</p>	<p>Décision</p> <p>La décision du 1er arbitre était correcte. L'entraîneur adjoint est autorisé à s'asseoir sur le banc mais ne doit pas intervenir dans le match. Seul l'entraîneur peut marcher près de la ligne latérale, derrière la ligne de restriction des entraîneurs.</p> <p style="text-align: right;">Règles 5.2.3.4, 5.3.1</p>
<p><u>7.9</u></p> <p>Après un échange, un entraîneur a demandé au 2nd arbitre si son serveur était le bon joueur. Le 2nd arbitre vérifia l'ordre de rotation avec le marqueur et répondit que le bon joueur était prêt à servir. Le 1er arbitre reprit le match.</p> <p>Est-ce une procédure correcte de la part des arbitres?</p>	<p>Décision</p> <p>La procédure n'était pas correcte. Le seul membre de l'équipe autorisé à parler aux arbitres est le capitaine au jeu. L'entraîneur n'est donc pas autorisé à demander des informations au 2nd arbitre. Le 1er arbitre aurait dû appeler le capitaine au jeu et lui demander de rappeler au(x) entraîneur(s) qu'il/elle n'a pas le droit de demander des informations aux arbitres.</p> <p style="text-align: right;">Règle 5.1.2</p>
<p><u>7.10</u> VIDEO</p> <p>Le premier arbitre a-t-il le droit de siffler une faute de position de l'équipe en réception ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Le premier arbitre ne doit PAS signaler cette faute, car il/elle ne peut pas la voir exactement au moment où elle est commise ! Cependant, le premier arbitre a le droit d'invalider la décision de tout membre de l'équipe d'arbitrage pendant le match.</p> <p style="text-align: right;">Règle 23.2.1.</p>

CHAPITRE 8 - CAS SPECIAUX

<p>8.1</p> <p>L'équipe B a intentionnellement ralenti le tempo du match.</p> <p>Comment l'arbitre doit-il réagir?</p>	<p>PRINCIPE</p> <p>L'arbitre doit veiller à ce que le jeu ait un tempo constant dans un flux normal de jeu. L'arbitre ne doit jamais autoriser d'interventions extérieures qui ralentiraient la fluidité d'un bon match et ruinerait la bonne performance d'une des équipes. Ceci fait partie de "l'art d'arbitrer".</p>
<p>8.2</p> <p>Une serviette pour essuyer le sol d'une des joueuses de l'équipe B est tombée sur le sol de l'équipe A. Que doivent faire les arbitres ?</p>	<p>Décision</p> <p>Si, d'après le jugement du 1er arbitre, la situation est dangereuse, il doit immédiatement arrêter le jeu et ordonner que le point soit rejoué. Mais si l'échange s'est terminé et que la serviette n'a eu aucune influence sur son issue, il n'y a pas besoin de rejouer.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2</p>
<p>8.3</p> <p>Le match a repris sur un autre terrain parce que les lumières se sont éteintes.</p> <p>Quelle est la décision correcte concernant l'emploi d'un joueur disqualifié dans le troisième set lorsqu'il a repris ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le set interrompu doit être annulé et rejoué avec les mêmes membres d'équipe et les mêmes positions de départ, mais ni les joueurs expulsés ni les joueurs disqualifiés ne sont autorisés à participer.</p> <p>Un autre joueur qui était dans l'équipe et qui n'était pas</p> <p>dans les positions de départ doit prendre sa place. De plus, toutes les autres sanctions qui ont été enregistrées sur la feuille de match jusqu'au moment où les lumières se sont éteintes doivent être reportées dans le nouveau set.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.3.2.2</p>

<p>8.4 VIDEO</p> <p>En passant à côté du poteau du filet pour récupérer une première frappe qui passait en dehors de l'antenne, un joueur a empoigné la chaise de l'arbitre pour pouvoir tourner assez rapidement dans le but d'attraper le ballon.</p> <p>Peut-on appeler ça prendre appui?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Pour juger si l'action était correcte, le moment du contact avec le ballon est crucial. A partir du moment où le joueur ne prend pas appui quand il frappe le ballon, son action ne peut pas être considérée comme une touche assistée.</p> <p>C'est une action légale et sensationnelle.</p> <p style="text-align: right;">Règle 9.1.3</p>
<p>8.5 VIDEO</p> <p>Après un remplacement, le 1er arbitre a, en se basant sur le résultat d'une procédure de challenge, dû changer sa première décision et ordonné de rejouer l'échange. L'entraîneur demanda donc à inverser le remplacement.</p> <p>Est-ce possible?</p>	<p>Décision</p> <p>Puisque le 1er arbitre a changé sa décision, qui était à la base du remplacement, dans l'esprit du jeu la demande du entraîneur peut être acceptée.</p> <p>On ne comptera aucun remplacement pour cette équipe.</p>
<p>8.6 VIDEO</p> <p>Lors d'une attaque, le ballon a rebondi sur la bande du filet (ou sur le contre adverse). À ce moment-là, l'antenne s'est détachée du filet. Elle était déjà en train de tomber lorsque l'équipe rouge a de nouveau joué le ballon. Quelle décision le premier arbitre doit-il prendre ?</p>	<p>Décision</p> <p>La vidéo suggère que le ballon a en réalité manqué le contre. Toutefois, dans tous les cas, comme l'antenne s'était détachée une fraction de seconde avant que tout joueur rouge ne touche le ballon, l'échange doit être rejoué. Le premier arbitre a donc eu raison de demander immédiatement la répétition de l'échange.</p>

8.7

Au set 3, le score est de 9-7. L'équipe ayant 7 points est soudainement découverte avec deux joueuses portant le numéro 11 sur le terrain. Apparemment, l'une des joueuses avait disputé les sets 1 et 2 avec le numéro 1, conformément à l'enregistrement légal sur la feuille de match, mais après avoir changé de maillot mouillé entre les sets 2 et 3, elle a par erreur enfilé un maillot portant le numéro 11. Aucune des deux joueuses n'avait encore servi pendant le set 3. Le premier arbitre a demandé à la joueuse de remettre son maillot original et a infligé un retard à l'équipe. S'agissait-il de la bonne décision de la part du premier arbitre ?

Décision

Oui, la décision de l'arbitre était correcte. Le marqueur et le deuxième arbitre auraient dû remarquer, avant le début du set, qu'il y avait deux joueuses portant le numéro 11, et ils auraient dû corriger la situation à ce moment-là. Dans cette situation inhabituelle, qui n'est pas précisément couverte par le règlement, le premier arbitre a le pouvoir de trancher. Cependant, comme la joueuse était bien inscrite officiellement sur la feuille de match et figurait avec le bon numéro (le numéro 1) sur la feuille de position, la règle 7 ne s'applique pas ici. Ainsi, l'arbitre a eu raison de ne pas retirer de points à l'équipe. Puisque l'interruption du match est au moins partiellement imputable à l'équipe, une sanction pour retard a été correctement infligée, et la joueuse doit continuer à jouer avec le bon numéro. Le match doit reprendre avec le score tel qu'il était au moment de la découverte de l'erreur.

En résumé :

- Règle 23.2.3 : L'arbitre a le pouvoir de trancher toute situation concernant le jeu, y compris celles non prévues dans les règles.
- Mesures à prendre :
 - faire remettre à la joueuse son maillot avec le bon numéro ;
 - infliger une sanction pour retard à l'équipe.

Règles concernées : 7.3.5.4 ; 23.2.3

CHAPITRE 9 – CAS D'USAGE LIÉS À LA TECHNOLOGIE

La technologie est utilisée depuis plusieurs années maintenant par la FIVB, ses Confédérations et les Fédérations Nationales affiliées. Cela inclut l'utilisation des casques audio, de la feuille de match électronique et du système de challenge vidéo (VCS). Chacun de ces outils apporte des avantages au sport, mais leur utilisation exige une attention particulière de la part des arbitres afin que le match se déroule de manière fluide.

9.1 VIDEO

Le casque de l'arbitre en charge du Challenge est tombé en panne en cours de match. Quelle est la meilleure solution pour poursuivre la rencontre tout en conservant la possibilité d'utiliser le système de Challenge ?

Décision

« Des casques de rechange doivent être disponibles auprès de l'arbitre en charge du Challenge. Bien qu'un réseau de communication complet reste l'idéal, si aucun casque de rechange n'est disponible, le marqueur doit fonctionner sans casque et peut interagir avec les arbitres par signaux manuels ou par communication directe avec le deuxième arbitre. L'arbitre Challenge doit alors recevoir le casque à bouton-poussoir du marqueur.

Décision du R&RGC

9.2

Les données pour deux remplacements ont été envoyées par l'entraîneur adjoint. Cependant, une autre paire de joueurs est entrée dans la zone de remplacement. Que doivent faire le deuxième / troisième arbitre et le marqueur ?

Décision

La demande réelle de remplacement correspond à l'entrée du ou des joueurs remplaçants dans la zone de remplacement. La tablette électronique de l'équipe (ETT) ne prévaut pas sur le texte du règlement. La technologie est conçue pour aider, mais une erreur humaine peut survenir, et celle-ci ne doit pas être un motif de refus du remplacement. Le deuxième (ou troisième) arbitre ainsi que le marqueur doivent simplement accepter les joueurs qui entrent dans la zone de remplacement, à condition qu'ils soient autorisés à jouer. Le marqueur doit valider les remplacements un par un sur la feuille de match électronique, plutôt que d'utiliser l'option "tout accepter". Il doit également annoncer "passage en manuel" via le casque audio, pour informer le deuxième arbitre qu'il faut accorder un peu plus de temps afin qu'il puisse déplacer et intégrer les nouveaux joueurs dans l'alignement sur l'ordinateur de la feuille électronique.

Règles : 15.1.3.1, 15.1.4

9.3 VIDEO

Lors d'une compétition mondiale de la FIVB, des palettes numérotées n'ont pas été utilisées. Est-ce correct ?

Décision

Lors des compétitions de haut niveau se déroulant sur une période prolongée, des effectifs élargis sont autorisés, avec des numéros pouvant aller jusqu'à 99, par exemple. En conséquence, l'utilisation de palettes numérotées devient impraticable. De plus, ces palettes peuvent elles-mêmes entraîner de nombreuses erreurs, susceptibles de provoquer des sanctions pour retard, ce qui est indésirable. Dans ce contexte, ne pas utiliser les palettes est donc la meilleure option. Cependant, lorsque la technologie complète n'est pas utilisée et que les effectifs respectent les pratiques habituelles, les palettes doivent toujours être utilisées.

Règle : 15.1.3.3

<p>9.4</p> <p>À l'aide de la tablette, l'entraîneur transmet la demande de temps mort une fraction de seconde avant que le marqueur n'appuie sur "début du rallye", mais, point crucial, avant le coup de sifflet du premier arbitre. Les joueurs se dirigent vers le banc pendant que l'adversaire effectue un service dans un terrain vide. Que doit faire le premier arbitre pour préserver l'intégrité du jeu ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le premier arbitre peut appliquer le concept de bon arbitrage afin d'éviter toute confusion. Dans ce cas, la situation a été provoquée par un manque d'attention du marqueur, car le signal sonore du temps mort aurait dû être automatiquement désactivé par l'activation du bouton 'début du rallye'. Le premier arbitre peut ici faire preuve de discernement, dans l'intérêt de l'image du sport, en transformant en douceur le signal de service en signal de temps mort.</p> <p>Règles : 15.11.1, 15.11.1.1, 16.1.4</p>
<p>9.5 VIDEO</p> <p>Pendant l'échange, le ballon touche le filet puis pénètre complètement dans le camp adverse avant d'être récupéré. Cette pénétration complète n'a été confirmée à l'équipe qui a demandé le challenge qu'au moment où elle a contesté une faute au filet.</p>	<p>Décision</p> <p>Le règlement stipule que le ballon est "out" s'il passe complètement sous le filet. Conformément aux règlements du Challenge, la première faute observée lors de la vérification vidéo, même si elle ne correspond pas à l'action contestée, détermine l'issue du rallye. Ici, bien que le challenge ait porté sur une faute au filet — qui n'a finalement pas été constatée —, le premier arbitre a pu confirmer sa décision initiale : le ballon avait été joué alors qu'il se trouvait entièrement du côté de l'équipe adverse, ce qui constitue une faute. C'est donc celle-ci qui a été sifflée.</p> <p>Cela dit, cette situation est survenue parce que le filet n'était pas suffisamment tendu. Il est impératif de vérifier et ajuster la tension du filet avant le match, puis de la contrôler en cours de jeu, afin d'éviter que ce type d'incident ne laisse un goût amer aux équipes.</p> <p>Règle : 8.4.5</p>

<p>9.6</p> <p>Un joueur figurant sur la feuille de match transmise par l'équipe s'est blessé avant le début de la rencontre. Que se passe-t-il avec la feuille de match électronique ?</p>	<p>Décision</p> <p>Les compositions d'équipe transmises électroniquement ont la même valeur que les feuilles de match manuscrites et signées. Par conséquent, un joueur peut être remplacé, mais cela comptera comme un remplacement, sauf si des règles spécifiques s'appliquent pour l'événement en question.</p> <p style="text-align: right;">Règles:7.3.2, 7.3.4</p>
<p>9.7</p> <p>Un joueur est arrivé à temps dans la zone de remplacement — mais aucune donnée n'avait été transmise. Comment cela est-il géré ?</p>	<p>Décision</p> <p>La demande officielle de remplacement a lieu lorsque le ou les joueurs remplaçants entrent dans la zone de remplacement. Le marqueur doit donc, avant toute action, vérifier si la demande est conforme aux règles. Si elle l'est, il/elle doit accepter la demande manuellement, et annoncer au micro « passage en manuel », afin d'accorder un peu plus de temps à la gestion de l'échange des joueurs. Si la demande est non conforme, elle doit être refusée, et les arbitres doivent appliquer les règles correspondantes.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.5.1, 16.1.3</p>
<p>9.8 VIDEO</p> <p>Après une demande de Challenge, il est apparu clairement que les opérateurs vidéo avaient diffusé le mauvais extrait. Quelle option s'offre au premier arbitre dans ce cas ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le premier arbitre doit comprendre que le système de vidéo challenge est conçu pour garantir, autant que possible, l'équité dans la prise de décision. Par conséquent, il doit exiger que la bonne séquence vidéo soit diffusée, et ne pas accepter une décision sans réserve.</p> <p style="text-align: right;">Décision du R&RGC</p>

9.9 VIDEO

Là où le système de vidéo challenge est en place, les équipes sont autorisées à contester des fautes suspectées qui auraient pu échapper aux arbitres. Si l'équipe adverse reconnaît la faute, comment le premier arbitre doit-il réagir ?

Décision

Dans un esprit de fair-play, l'aveu de faute par l'équipe adverse est bienvenu. Le premier arbitre peut donc accepter cette reconnaissance par le joueur et ainsi éviter le processus de challenge. Lors des finales de la VNL 2023, le « Fair Play Moment » a été testé afin d'éviter de perdre du temps en révision vidéo lorsque l'équipe reconnaît une touche au bloc ou au filet.

Règles : 7.3.2, 7.3.4

ANNEXE

Ici, les cas sont listés avec les numéros des règles concernées. Les numéros de dossier contiennent des liens hypertextes avec les cas, et à partir des cas, vous pouvez revenir à cette annexe.

Numéro de la situation	Règle (1)	Règle (2)	Règle (3)	Règle (4)	Règle (5)	Règle (6)	Règle (7)
TENUE DE JEU							
1.1	4.5.1	4.5.3					
1.2	4.5.1						
CAPITAINE							
1.3	5.1.2	20.1	20.2	21.2	21.3.1		
1.4	5.1.2.2						
1.5	5.1.2.1	23.2.4					
ENTRAINEUR, ENTRAINEUR(S) ADJOINT(S)							
1.6	5.1.2	5.2.3.4	21.1	21.2	21.3		
1.7	5.2.1	5.2.3.3	5.3.1				
1.8	5.2.1	5.2.3.1	5.2.3.4				
1.9							
1.10	4.2.4	5.3.1					
1.11	Guideline						
1.11.1	4.1.1						
1.11.2	4.2.2						
1.11.3	Guideline						
UNIFORME							
1.12	4.3.3						
1.13	19.2						
1.14	4.5.3	FIVB Event Regulations					
1.15							
POSITION ET FAUTE DE POSITIONS							
2.1	7.4	7.4.2	7.4.3	7.5			
2.2	1.3.3	7.4					
2.3							
2.4	7.3.1	7.5	12.3				
2.5	7.7.1.1						
2.6	7.4						
2.7	1.3.3	7.4.3.1	7.5.2	Guidelines			
2.8	1.3.3	7.4.3.1	Guidelines				
2.9	8.4.4						
JOUER LE BALLON							
3.1	10.1.2	10.1.2.2					
3.2	9.2.1	9.2.2	9.3.3	9.3.4			
3.3	9.2.3.2	14.2	Guidelines				
3.4	9.2.2						
3.5	9.2.2						
3.6	9	9.1.3	10.1.2				
3.7	9	9.1.3					
3.8	Guideline						
3.9	10.1.2						
3.10	9						
3.11	8.4.1	8.4.2	9.1	10.1.2	10.1.2.1	10.1.2.2	29.2.1.3
3.12	9						
3.13	10.1.2.2						
3.13.1	10.1.2.2						
3.13.2	8.4.3	22.2.1					
3.13.3	8.4.3	22.2.1					
3.13.4							

PENETRATION SOUS LE FILET							
3.14	11.2.1	11.2.2.1	11.2.				
3.15	11.2.1						
3.16	11.2.2						
3.17	7.5	Guidelines					
3.18	11.2.2.						
JOUEUR A PROXIMITE OU TOUCHANT LE FILET							
3.19	9.1.2.2	9.1.2.3					
3.20	11.3.1	11.4.4					
3.21	11.3.1	11.4.4					
3.22	11.3.1	11.4.4					
3.23	11.3.1	11.4.4					
3.24	11.3.1	11.3.2	11.4.4				
3.25	11.3.1	11.4.4					
3.26	11.3.1	11.4.4					
3.27	11.3.1	11.4.4					
3.27.1	Guidelines						
3.27.2	11.3.1						
3.27.3	11.2.1						
3.27.4	11.4.4						
3.27.5	11.4.4						
3.27.6	11.3.1	11.4.1					
SERVICE							
3.28	7.7.1	12.2.1	12.7.1	27.2.2.2			
3.29	12.4.4						
3.30	12.6.2.1						
3.31	12.4.1	12.6.1.2					
3.31.1	8.4.4	10.1.1	12.6.2.1				
3.31.2	12.5.3	Guidelines					
FRAPPE D'ATTAQUE							
3.32	13.1.3						
3.33	13.1.1	14.3	Guidelines				
3.34	9.1	13.1.3	13.2.2	13.3.3			
3.35	13.3.4	19.3.1.3					
3.35.1	13.3.6	19.3.1.4					
CONTRE							
3.36	14.1.1	14.1.3	14.6.2				
3.37	14.3						
3.38	14.1.1	14.3					
3.39	14.1.1						
3.40	11.1.2	14.1.1	14.2	14.3			
3.41							
3.42	9.1	9.2.3.2	14.2	14.4.1			
3.43	13.3.3	14.1.1	14.6.				
3.44	9.3.1	14.1.1					
3.45	9.1	14.1.1	14.4.1				
3.46	9.1	14.1.1	14.4.				
3.47	19.3.1.						
3.48							
3.49							
3.50	9.2.2						
3.51							
3.52							
3.53							
3.54							

REPLACEMENTS							
4.1	15.10.2	15.10.3.1	15.10.4	16.1			
4.2	15.10.3.1	15.10.3.2	15.11.1.3				
4.3	Guidelines						
4.4	15.2						
4.5	15.10.3.1	16.1.1	16.2				
4.6	15.10.3.1	15.11.1.1	15.11.3	16.2			
4.7	16.1.1	16.2					
4.8	15.10.3.1						
4.9	15.7						
4.10	15.7	15.8					
4.11	15.8						
4.12	7.3.2	7.3.4					
4.13	15.9.2						
4.14	15.5	15.6	15.11	16.1			
4.15	15.6	16.1.3					
4.16							
4.17	16.1.1	23.2.3					
4.18	7.3.5.2	7.3.5.3					
4.19	15.10.3.1	15.10.3.3	16.1.1				
4.20	15.11.1.1	15.11.2	16.1.1				
4.21	15.10.3.1	15.10.3.3					
4.22	4.1.3	4.2.2	5.1.1	5.2.2	7.3.5.4	15.9.2	
4.23	6.1.3	15.2.3					
4.24	7.3.5.2						
4.25	6.1.3	15.2.3					
4.26	Guidelines						
4.26.1	15.10.3.1	15.10.3.2					
TEMPS-MORT							
4.27	15.4.1						
DEMANDES NON FONDEES							
4.28	15.3.1	15.3.2	15.10.3.1	15.11.1.	27.2.2.6		
4.29	15.11.1.4	16.1.5	27.2.2.6				
4.30	15.5	16.1					
4.30.1	15.2.4	Guidelines					
BLESSURE							
4.31	4.4	15.5	15.10.2	15.10.3.	17.1.1		
4.32	15.7	17.1.2					
4.33	15.2.3	15.7					
4.34	4.1.3	5.1	5.2.1	5.2.2			
4.35	15.10.1	17.1.1					
4.36	17.1.1	Guidelines					
4.37	17.1.1	Guidelines					
RETARD DE JEU							
4.38	6.4.1	16.1					
4.39	16.1.2	16.1.5					
4.40	1.5	5.1.2.2	6.4.1	16.2			
4.41	4.2	6.4.1	6.4.2	18.1			
4.42	17.2	17.3					
4.43	1.5	5.1.2.2	6.4.1	16.2			
INTERFERENCE EXTERIEURE							
4.44	17.2						
4.45	17.2						
4.46	17.2						
4.47	23.2.3						
4.48	17.2						
4.49	17.2						

LIBERO							
5.1	19.3.2.4	19.3.2.8	24.3.1				
5.2	6.4.3	15.7	15.8				
5.3	15.5	15.7	17				
5.4	6.4.3	19.1.1	19.3.2	19.3.2.			
5.5	15.3.2	19.3.2	19.3.2.8				
5.6	19.3.2.5						
5.7	19.3.2.1	19.3.2.9	23.2.3				
5.8	19.1.3	19.3.2.2	19.3.2.8	19.4.2			
5.9	5.2.3.4						
5.10	5						
5.11	19.3.2.1	19.3.2.2					
5.12	19.3.1.1	28.2.2.1	28.2.2.2				
5.13	19.3.2.9	23.2.3					
5.14	19.3.2.1						
5.15	19.3.2.1	19.3.2.8	19.4.2				
5.16	19.3.2.8	Diag.1.a.	Definitions				
5.17	6.1.3	19.3.2.1					
5.18	19.3.2.2						
5.19	19.1.2						
5.20	19.2						
5.21	14.1.1	14.1.2	14.1.3	14.1.4	14.6.6		
5.22	6.1.3	19.3.2.1	19.3.2				
5.23	19.3.2.8	19.4.2.1	19.4.2.4				
5.24	15.5.1	15.7	16.1.3	19.2			
5.25	19.4.2.1	19.4.2.2					
5.26	13.3.6	19.3.1.4					
5.27	13.3.6	19.3.1.4					
CONDUITE DES PARTICIPANTS							
6.1	21.1	21.2					
6.2	21.2.1	21.3					
6.3	5.2	21.1	21.2	21.3			
6.4	21.5						
6.5	21.2	21.2.1	21.3	Guidelines			
6.6	21.1	21.2	21.3				
6.7	21						
6.8	21.3.2.1	D9a					
6.9	21						
6.10							
6.11	6.4.3	15.5.2	15.8	21.3.3.			
RESPONSABILITES DE ARBITRES							
7.1	23.3.2.2						
7.2	4.2.1	4.2.3	24.2.4	24.2.5			
7.3	27.2.2						
7.4	5.1.2.1	5.1.3.2	23.2.4				
7.5							
7.6	15.1	15.2.1	15.11	16.1	16.2	24.2.6	24.2.7
7.7	15.4.2						
7.8	5.2.3.4	5.3.1					
7.9	5.1.2	Guidelines					
7.10	23.2.1						

SITUATIONS SPECIALES							
8.1							
8.2	17.2						
8.3	17.3.2.2						
8.4	9.1.3						
8.5							
8.6							
8.7	7.3.5.4	23.2.3					
SITUATIONS D'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE							
9.1	Decision of RGRC						
9.2	15.10.3.1	15.10.4					
9.3	15.10.3.3						
9.4	15.11.1	15.11.1.1	16.1.4				
9.5	8.4.5						
9.6	7.3.2	7.3.4					
9.7	15.5.1	16.1.3					
9.8							
9.9	7.3.2	7.3.4					